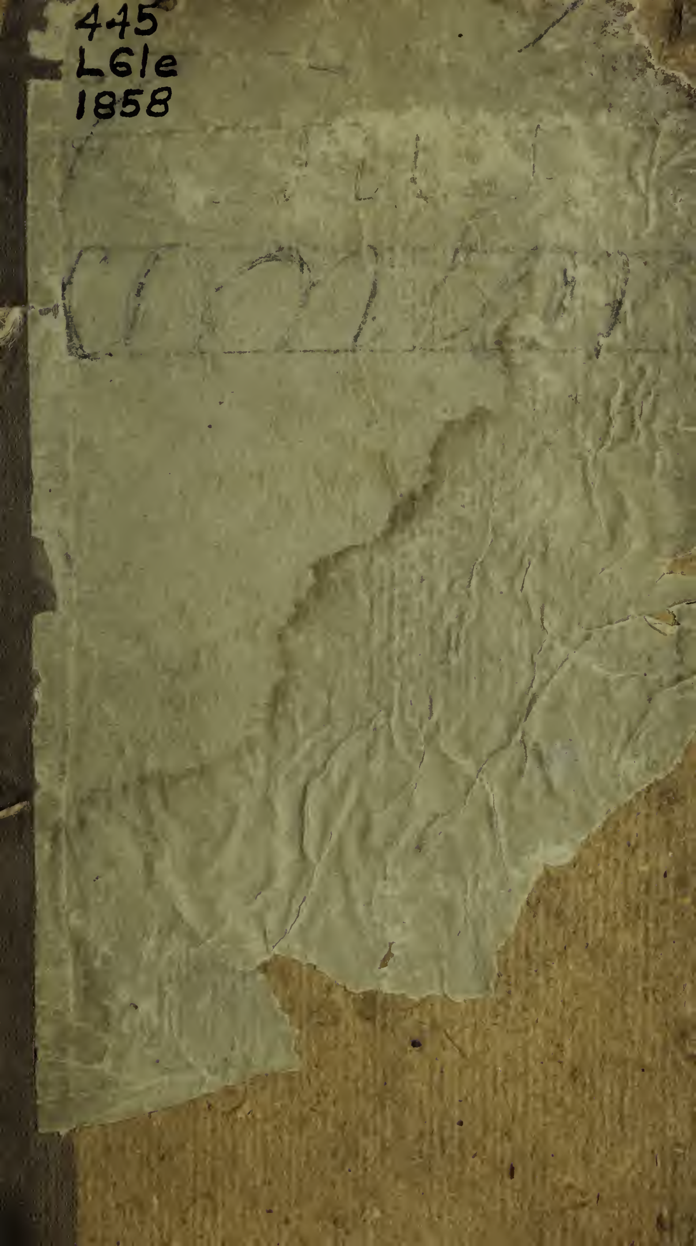


~~[illegible]~~

April 18th 1859

Joseph Hayden's
Book, 1860

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PAR LHOMOND

NOUVELLE ÉDITION

SUIVIE

1° de Notions d'analyse logique et d'analyse grammaticale
2° de la Liste des mots dans lesquels la lettre *H* est aspirée
3° d'un Tableau des poids et mesures métriques
4° d'une Table de multiplication

Eliza R. Ford

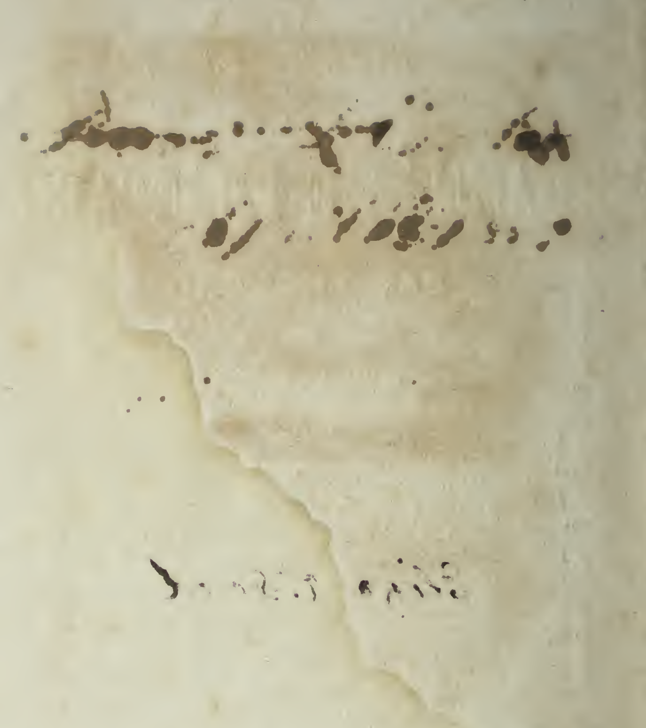
PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Ce

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

(Près de l'École de médecine)

1858



Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

ÉLÉMENTS
DE LA
GRAMMAIRE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

La GRAMMAIRE est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes.*

Les voyelles sont : *a, e, i, o, u,* et *y.* On les appelle *voyelles,* parce que, seules, elles forment une *voix,* un son.

Il y a trois sortes d'*e* : *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert.

L'*e muet,* comme à la fin de ces mots, *homme, monde :* on l'appelle *muet,* parce que le son en est sourd et peu sensible.

L'*é fermé,* comme à la fin de ces mots, *bonté, café :* on l'appelle *fermé,* parce qu'il se prononce la bouche presque fermée.

L'*è ouvert,* comme à la fin de ces mots, *procès, accès, succès :* on l'appelle *ouvert,* parce que, pour bien le prononcer, il faut appuyer dessus et desserrer les dents.

L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *i,* comme dans *pays, moyen, joyeux :* prononcez *pai-is, moi-ien, joi-ieux* (1).

Il y a dix-huit consonnes (2); savoir : *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.* Ces lettres s'appellent *consonnes,* parce qu'elles ne forment un son qu'avec le

(1) L'exception n'a lieu que dans les mots tirés du grec, comme *hymne, Hippolyte, pyramide,* etc. ; alors il se prononce comme l'*i* simple.

(2) Non compris la lettre *h.*

secours des voyelles, comme *ba, bé, bi, bo, bu; ca, cé, ci, co, cu; da, dé, di, do, du,* etc.

La lettre *h* ne se prononce pas dans certains mots, *l'*h*omme, l'*h*onneur, l'*h*istoire,* etc., qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme, l'onneur, l'istoire;* alors on l'appelle *h muette.*

Mais dans les mots suivants, *la haine, le hameau, le héros,* la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit; alors on l'appelle *h aspirée :* ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots *la haine*, et non pas *l'haine; les héros,* et non pas comme s'il y avait *les zhéros.*

Des voyelles longues et des voyelles brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

Par exemple *a* est long dans *pâte* pour faire du pain; il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette.*

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite.*

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote.*

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte.*

Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents;* savoir : l'accent aigu (´) qui se met sur les *é* fermés, *bonté;* l'accent grave (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès;* et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre.*

Il y a en français dix sortes de mots, qu'on appelle les *parties du discours;* savoir : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection.*

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

Le Nom est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *Pierre, Paul, livre, chapeau.*

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre.*

Le nom commun est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables : *homme, cheval, maison,* sont des noms communs; car le nom *homme* convient à Pierre, à Paul, etc.

Le nom propre est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam, Ève, Paris, la Seine,* etc.

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre.*

Il y a en français deux genres, le *masculin* et le *féminin.* Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *père,* un *lion;* les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *mère,* une *lionne.* Ensuite, par imitation, on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *livre,* une *table,* le *soleil,* la *lune,* etc.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel :* le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme,* un *livre;* le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes, les livres.*

Comment se forme le pluriel dans les noms.

Règle générale. Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *frère,* les *frères;* la *sœur,* les *sœurs;* le *livre,* les *livres;* la *table,* les *tables.*

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*,

n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils*; le *nez*, les *nez*; la *voix*, les *voix*.

DEUXIÈME REMARQUE. Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux*; le *feu*, les *feux*; le *caillou*, les *cailloux* (1).

TROISIÈME REMARQUE. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*; le *travail*, les *travaux*. (Excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'ARTICLE.

L'ARTICLE est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article : *le*, *la*, au singulier; *les*, au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père; la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère; les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les mères*, *les pères*. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom : on connaît qu'un nom est du genre féminin, quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

PREMIÈRE REMARQUE. On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette.

Ainsi l'on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure ('), qu'on appelle *apostrophe*. (Voyez le chapitre XI, au mot *Apostrophe*, page 58.)

(1) On dit et on écrit : le *clou*, les *clous*; le *trou*, les *trous*; un *œil bleu*, des *yeux bleus*, etc. Mais les exceptions s'apprennent par l'usage; et dans un livre élémentaire, il serait déplacé de vouloir les indiquer toutes. Celles de la troisième remarque surtout sont très-difficiles et au-dessus de la portée des enfants.

Deuxième remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit* de *l'arbre; utile* à *l'homme.*

Alors au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du.*

Au lieu de *à le,* on met *au.*

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des; à les* se chang en *aux.*

EXEMPLES.

SINGULIER MASCULIN.

le Maître.
Maison *du* Maître, pour *de le* Maître.
Je plais *au* Maître, pour *à le* Maître.

PLURIEL MASCULIN.

les Maîtres.
Maison *des* Maîtres, pour *de les* Maîtres.
Je plais *aux* Maîtres, pour *à les* Maîtres.

PLURIEL FÉMININ.

les Maîtresses.
Maison *des* Maîtresses, pour *de les* Maîtresses.
Je plais *aux* Maîtresses, pour *à les* Maîtresses.

Au contraire, *de* et *à* devant *la* ne se changent jamais.

SINGULIER FÉMININ.

la Maîtresse.
de la Maîtresse.
à la Maîtresse.

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS

L'ADJECTIF.

L'Adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon* père, *bonne* mère; *beau* livre, *belle* image : ces mots *bon, bonne, beau, belle,* sont des adjectifs joints aux noms *père, mère,* etc.

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose :* ainsi *habile, agréable,*

sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable.*

Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin.* Cette différence de genre, se marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment se forme le féminin dans les adjectifs.

Règle générale. Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin : *prudent, prudente; saint, sainte; méchant, méchante; petit, petite; grand, grande; poli, polie; vrai, vraie; nu, nue,* etc.

Exceptions. *Première exception.* — Les adjectifs suivants, *cruel, pareil, fol, mol, ancien, bon, gras, gros, nul, net, sot, épais,* etc., doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet : *cruelle, pareille, folle, molle, ancienne, bonne, grasse, grosse, nulle, nette, sotte, épaisse,* etc.

Beau et *nouveau* font au féminin *belle, nouvelle,* parce qu'au masculin on dit aussi *bel, nouvel,* devant une voyelle ou une *h* muette : *bel oiseau, bel homme, nouvel appartement.*

Deuxième exception. — Blanc, franc, sec, frais, font au féminin *blanche, franche, sèche, fraîche.*

Public, caduc, font *publique, caduque.*

Troisième exception. — Les adjectifs *bref, naïf,* font au féminin *brève, naïve,* en changeant *f* en *ve; long* fait *longue.*

Quatrième exception. — Malin, bénin, font *maligne, bénigne.*

Cinquième exception. — Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse : trompeur, trompeuse; parleur, parleuse; chanteur, chanteuse :* cependant *pécheur* fait *pécheresse; acteur* fait *actrice; protecteur* fait *protectrice.*

Sixième exception. — Les adjectifs terminés en *x* changent l'*x* en *se : dangereux, dangereuse; honteux, honteuse; jaloux, jalouse,* etc. Cependant *doux* fait *douce; roux* fait *rousse.*

Comment se forme le pluriel dans les adjectifs.

Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant *s* à la fin : *bon, bonne;* au pluriel *bons, bonnes,* etc.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par *al* n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial, fatal, frugal, pas-*

cal, pastoral, naval, trivial, vénal, littéral, conjugal, austral, boréal, final.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

Exemples. *Le bon père, la bonne mère : bon* est du masculin et au singulier, parce que *père* est du masculin et au singulier ; *bonne* est du féminin et au singulier, parce que *mère* est du féminin et au singulier.

De beaux jardins, de belles fleurs : beaux est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel, etc.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

Exemple. *Le roi et le berger sont égaux après la mort* (et non pas *égal*).

Si les deux noms sont de différents genres, on met l'adjectif au masculin.

Exemple. *Mon père et ma mère sont contents* (et non pas *contentes*).

Quant à la place des adjectifs, il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau* jardin, *grand* arbre, etc. D'autres se mettent après le nom, comme habit *rouge*, table *ronde*, etc. L'usage est le seul guide à cet égard.

RÉGIME DES ADJECTIFS [1].

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif et le nom : alors on appelle ce nom le *régime* de l'adjectif.

Exemple. *Digne* de *récompense*, *content* de *son sort*, *utile* à *l'homme*, *semblable* à *son père*, *propre* à *la guerre*. *Récompense* est le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *de*. *L'homme* est le régime de l'adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *à*.

(1) La manière d'accorder un mot avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle la *syntaxe* : ainsi la syntaxe est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de syntaxe : la syntaxe *d'accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, etc. ; la syntaxe *de régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

Degrés de signification dans les adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le positif n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau, belle, agréable*.

Le comparatif, c'est l'adjectif avec comparaison : quand on compare deux choses, on trouve que l'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif de *supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est* plus *belle que la violette*.

Pour marquer un comparatif d'*infériorité* l'on met *moins* ou *ne.... pas si* devant l'adjectif, comme *la violette est* moins *belle*, ou n'*est* pas si *belle que la rose*.

Pour marquer un comparatif d'*égalité* on met *aussi* devant l'adjectif, comme *la rose est* aussi *belle que la tulipe*.

Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas; *moindre*, au lieu de *plus petit; pire*, au lieu de *plus mauvais* : comme *la vertu est* meilleure *que la science; le mensonge est* pire *que l'indocilité*.

L'adjectif est au superlatif quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former le superlatif, on met *très*, ou *le plus*, devant l'adjectif, comme *Paris est une* très-*belle ville* : et alors le superlatif s'appelle *absolu*; ou *Paris est* la plus *belle des villes* : et ce superlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms et adjectifs de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter.

Il y en a de deux sortes : les noms de nombre *cardinaux*, et les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* sont : *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingts, cent, mille*, etc.

Les noms de nombre *ordinaux* se forment des cardinaux. Ces noms sont : *unième* (*vingt-unième*), *deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième*, etc.

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dizaine*, une *douzaine*, etc.

Il y en a d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, etc.

Enfin, il y en a qui servent à multiplier, comme le *double*, le *triple*, etc.

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

DU PRONOM.

Le PRONOM est un mot qui tient la place du nom.

On distingue plusieurs sortes de pronoms.

PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : *la première* est celle qui parle; *la seconde* est celle à qui l'on parle; *la troisième* est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est des deux genres : masculin, si c'est un homme qui parle; féminin, si c'est une femme.

SINGULIER. *Je* ou *moi.*

Me se dit pour *à moi, moi.*

EXEMPLES. *Le maître* me *donnera un livre,* c'est-à-dire *donnera* à moi. *Le maître* me *regarde,* c'est-à-dire *regarde* moi.

PLURIEL. *Nous.*

Pronom de la seconde personne.

Il est aussi des deux genres : masculin, si c'est à un homme qu'on parle; féminin, si c'est à une femme.

SINGULIER. *Tu* ou *toi.*

Te se dit pour *à toi, toi.*

EXEMPLES. *Le maître* te *donnera un livre,* c'est-à-dire *donnera* à toi. *Le maître* te *regarde,* c'est-à-dire *regarde* toi.

PLURIEL. *Vous.*

REMARQUE. Par politesse on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier. Par exemple, en parlant à un enfant : *Vous* êtes bien aimable.

Pronom de la troisième personne.

SINGULIER. *Il,* masculin. *Elle,* féminin.

Lui, des deux genres, se dit pour *à lui, à elle.*

EXEMPLE. *Je* lui *dois le respect,* c'est-à-dire *je dois* à lui, à elle.

Le, masculin. *La,* féminin.

EXEMPLES. *Je* le *connais,* c'est-à-dire *je connais* lui. *Je* la *connais,* c'est-à-dire *je connais elle.*

PLURIEL. *Ils,* masculin. *Elles,* féminin.

Leur, des deux genres, se dit pour *à eux, à elles.*

EXEMPLE. *Je* leur *dois le respect,* c'est-à-dire *je dois* à eux, à elles.

Les, aussi des deux genres, pour *eux, elles.*

EXEMPLE. *Je* les *connais,* c'est-à-dire *je connais* eux, elles.

Il y a encore un pronom de la troisième personne, *soi, se;* il est des deux genres et des deux nombres.

On l'appelle *pronom réfléchi,* parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

Se, se met pour *à soi*, *soi*.

EXEMPLES. *Il*, *elle* se *donne des louanges*, c'est-à-dire *il*, *elle donne* à soi. *Il*, *elle* se *flatte*, c'est-à-dire *il*, *elle flatte* soi.

Il y a deux mots qui servent de pronoms; savoir :

1°. *En*, qui signifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles* : ainsi quand on dit, *j'en parle*, on peut entendre, *je parle* de lui, d'elle, etc., selon la personne ou la chose dont le nom a été exprimé auparavant.

2°. *Y*, qui signifie *à cette chose*, *à ces choses*, comme quand on dit, *je m'y applique*, c'est-à-dire *je m'applique* à cette chose, à ces choses.

Règle des pronoms.

Les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place. Ainsi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal; elle*, parce que ce pronom se rapporte à *tête*, qui est du féminin et au singulier; et en parlant de plusieurs jardins, dites : ils *sont beaux; ils*, parce que ce pronom se rapporte à *jardins*, qui est du masculin et au pluriel.

PRONOMS ADJECTIFS.

1°. Il y a des pronoms adjectifs (1) qui marquent la possession d'une chose, comme *mon* livre, *votre* cheval, *son* chapeau, c'est-à-dire le livre *qui est à moi*, le cheval *qui est à vous*, le chapeau *qui est à lui*.

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

PREMIÈRE REMARQUE. Ces pronoms sont toujours joints à un nom . *mon* livre, *ton* chapeau.

DEUXIÈME REMARQUE. *Mon*, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon* âme pour *ma* âme, *ton* humeur pour *ta* humeur, *son* épée pour *sa* épée.

(1) Ces mots *mon*, *ton*, *son*, etc., s'appellent ordinairement aujourd'hui *adjectifs possessifs*.

Autre pronom.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le Mien.	La Mienne.	Les Miens.	Les Miennes.
Le Tien.	La Tienne.	Les Tiens.	Les Tiennes.
Le Sien.	La Sienne.	Les Siens.	Les Siennes.
		Des deux genres.	
Le Nôtre.	La Nôtre.	Les Nôtres.	
Le Vôtre.	La Vôtre.	Les Vôtres.	
Le Leur.	La Leur.	Les Leurs.	

2°. Il y a des pronoms adjectifs qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis : *ce* livre, *cette* table, je montre un *livre*, une *table*.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce, cet (1).	Cette.	Ces.	Ces.
Celui.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce* village, *ce* hameau. On met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet* oiseau, *cet* homme.

Celui-ci, celle-ci, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches; *celui-là, celle-là,* pour montrer des choses éloignées.

3°. Il y a des pronoms *relatifs,* c'est-à-dire qui ont rapport à un nom qui est devant, comme quand je dis : *Dieu* qui *a créé le monde, qui* se rapporte à *Dieu ; le livre* que *ie lis, que* se rapporte à *livre.* Le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte s'appelle *antécédent.* Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est l'antécédent du pronom relatif *qui ; livre* est l'antécédent du pronom relatif *que.*

Remarque. Les pronoms relatifs *qui*, *dont* ou *de qui*, *que*, sont des deux genres et des deux nombres.

Règle du pronom qui *ou* que *relatif.*

Qui, que relatif s'accorde avec son antécédent en *genre,*

(1) *Ce*, *cette* *ces* sont appelés aujourd'hui *adjectifs démonstratifs.*

en *nombre* et en *personne*. Ainsi dans cet exemple : *l'enfant* qui *joue, qui* est du singulier et de la troisième personne, parce que *l'enfant* est du singulier et de la troisième personne; il est du *masculin*, si c'est un petit garçon qui joue; il est du *féminin*, si c'est une petite fille.

4°. Il y a des pronoms *interrogatifs : qui? quel? quelle?* comme quand on dit : qui *a fait cela?* que *vous dirai-je?* *Qui* ou *que* est interrogatif quand il n'a point d'antécédent, et qu'on peut le tourner par *quelle personne* ou *quelle chose*. Dans les deux exemples ci-dessus on peut dire : *quelle personne* a fait cela? *quelle chose* vous dirai-je?

PRONOMS INDÉFINIS,

c'est-à-dire qui signifient d'une manière générale.

Il y a quatre sortes de pronoms *indéfinis :*

1°. Ceux qui ne se joignent jamais à un nom, comme *on, quelqu'un, quelqu'une, quiconque, chacun, chacune, autrui, personne, rien*. Quand je dis : on *frappe à la porte*, quelqu'un *vous appelle*, je parle d'une personne, mais je ne désigne pas quelle elle est.

2°. Ceux qui sont toujours joints à un nom (1), comme *quelque, chaque, quelconque, certain, certaine;* exemple : *quelque* nouvelle, *certain* auteur.

3°. Ceux qui sont tantôt joints à un nom, et tantôt seuls (2), comme *nul, nulle; aucun, aucune; l'un, l'autre; même; tel, telle; plusieurs; tout, toute.*

4°. Ceux qui sont suivis de *que*, comme *qui* que ce soit, *quoi* que ce soit; *quel, quelle* que; par exemple : *quel* que soit votre mérite, *quelle* que soit votre fortune. *Quoi* que; par exemple : *quoi* que vous fassiez. *Quelque....* que; par exemple : *quelques* richesses *que* vous ayez. *Tout....* que, *toute....* que; par exemple : *tout* savant *que* vous êtes; la campagne *toute* belle *qu*'elle est.

(1) On les appelle aujourd'hui des *adjectifs indéfinis*.
(2) On ne les appelle pronoms que quand ils sont seuls.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

Le Verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose : ainsi le mot *être, je suis*, est un verbe; le mot *lire, je lis*, est un verbe.

On connaît un verbe en français, quand on peut y ajouter ces pronoms, *je, tu, il, nous, vous, ils;* comme je *lis*, tu *lis*, il *lit*, nous *lisons*, vous *lisez*, ils *lisent.*

Les pronoms *je, nous,* marquent la première personne, c'est-à-dire celle qui parle; *tu, vous,* marquent la seconde personne, c'est-à-dire celle à qui l'on parle; *il, elle, ils, elles,* et tout nom placé devant un verbe, marquent la troisième personne, c'est-à-dire celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres : le *singulier,* quand on parle d'une seule personne, comme *je lis, l'enfant dort;* le *pluriel,* quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons, les enfants dorment.*

Il y a trois temps : le *présent,* qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis;* le *passé* ou *prétérit,* qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu;* le *futur,* qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai.*

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés, savoir : un *imparfait, je lisais;* trois *parfaits, je lus, j'ai lu, j'eus lu;* et un *plus-que-parfait, j'avais lu.*

On distingue aussi deux futurs, le *futur simple, je lirai;* et le *futur passé, j'aurai lu.*

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes français.

1°. L'*indicatif,* quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2°. Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose serait ou qu'elle aurait été, moyennant une condition.

3°. L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4°. Le *subjonctif*, quand on souhaite ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5°. L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombre ni personne, comme *lire*, *être*.

Réciter de suite les différents modes d'un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en français quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

On distingue plusieurs sortes de verbes : l'*actif*, le *passif*, le *neutre*, le *réfléchi*, et l'*impersonnel*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres : nous commencerons par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

	PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Sing.	J'ai.	J'avais.
	Tu as (1).	Tu avais.
	Il *ou* elle a.	Il avait.
Plur.	Nous avons.	Nous avions.
	Vous avez.	Vous aviez.
	Ils *ou* elles ont.	Ils avaient.

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont un *s* à la fin, excepté celles de l'impératif des verbes de la première conjugaison, et de quelques-uns de la seconde.

PRÉTÉRIT DÉFINI (1).

J'eus. Nous eûmes.
Tu eus. Vous eûtes.
Il eut. Ils eurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai eu. Nous avons eu.
Tu as eu. Vous avez eu.
Il a eu. Ils ont eu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu. Nous eûmes eu.
Tu eus eu. Vous eûtes eu.
Il eut eu. Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu. Nous avions eu.
Tu avais eu. Vous aviez eu.
Il avait eu. Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai. Nous aurons.
Tu auras. Vous aurez.
Il aura. Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu. Nous aurons eu.
Tu auras eu. Vous aurez eu.
Il aura eu. Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais. Nous aurions.
Tu aurais. Vous auriez.
Il aurait. Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu. Nous aurions eu.
Tu aurais eu. Vous auriez eu.
Il aurait eu. Ils auraient eu.

On dit aussi : *J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

(1) On appelle prétérit *défini* celui qui marque un temps entièrement passé. Exemple : *J'eus hier la fièvre.* On appelle prétérit *indéfini* celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler. Exemple : *J'ai eu la fièvre aujourd'hui.* On appelle prétérit *antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre. Exemple : *Dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.	Nous sommes.
Tu es.	Vous êtes.
Il *ou* elle est.	Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.	Nous étions.
Tu étais.	Vous étiez.
Il était.	Ils étaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus.	Nous fûmes.
Tu fus.	Vous fûtes.
Il fut.	Ils furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.	Nous avons été.
Tu as été.	Vous avez été.
Il a été.	Ils ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.	Nous eûmes été.
Tu eus été.	Vous eûtes été.
Il eut été.	Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.	Nous avions été.
Tu avais été.	Vous aviez été.
Il avait été.	Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.	Nous serons.
Tu seras.	Vous serez.
Il sera.	Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.	Nous aurons été.
Tu auras été.	Vous aurez été.
Il aura été.	Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.	Nous serions.
Tu serais.	Vous seriez.
Il serait.	Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.	Nous aurions été.
Tu aurais été.	Vous auriez été.
Il aurait été.	Ils auraient été.

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois.
Qu'il soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.

Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

EN *ER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.	Nous aimons.
Tu aimes.	Vous aimez.
Il *ou* elle aime.	Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.	Nous aimions.
Tu aimais.	Vous aimiez.
Il aimait.	Ils aimaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'aimai.	Nous aimâmes.
Tu aimas.	Vous aimâtes.
Il aima.	Ils aimèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai aimé.	Nous avons aimé.
Tu as aimé.	Vous avez aimé.
Il a aimé.	Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.	Nous eûmes aimé.
Tu eus aimé.	Vous eûtes aimé.
Il eut aimé.	Ils eurent aimé (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.	Nous avions aimé.
Tu avais aimé.	Vous aviez aimé.
Il avait aimé.	Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.	Nous aimerons.
Tu aimeras.	Vous aimerez.
Il aimera.	Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.	Nous aurons aimé.
Tu auras aimé.	Vous aurez aimé.
Il aura aimé.	Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.	Nous aimerions.
Tu aimerais.	Vous aimeriez.
Il aimerait.	Ils aimeraient.

(1) Il y a un quatrième prétérit dont on se sert rarement; le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aime.
Qu'il aime.
Aimons.
Aimez.
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter, danser, manger, appeler,* et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON.

EN *IR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.	Nous finissons.
Tu finis.	Vous finissez.
Il *ou* elle finit.	Ils *ou* elles finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.	Nous finissions.
Tu finissais.	Vous finissiez.
Il finissait.	Ils finissaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je finis.	Nous finîmes.
Tu finis.	Vous finîtes.
Il finit.	Ils finirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai fini.	Nous avons fini.
Tu as fini.	Vous avez fini.
Il a fini.	Ils ont fini.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini.	Nous eûmes fini.
Tu eus fini.	Vous eûtes fini.
Il eut fini.	Ils eurent fini (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.	Nous avions fini.
Tu avais fini.	Vous aviez fini.
Il avait fini.	Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.	Nous finirons.
Tu finiras.	Vous finirez.
Il finira.	Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.	Nous aurons fini.
Tu auras fini.	Vous aurez fini.
Il aura fini.	Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.	Nous finirions.
Tu finirais.	Vous finiriez.
Il finirait.	Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.	Nous aurions fini.
Tu aurais fini.	Vous auriez fini.
Il aurait fini.	Ils auraient fini.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Finis.
Qu'il finisse.
Finissons.
Finissez.
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PRÉTÉRIT.

Avoir fini.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

FUTUR.

Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *bénir* ; mais dernier a deux participes, *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici : *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

par les prières des prêtres : *béni*, *bénie*, partout ailleurs. *Haïr*; mais ce verbe fait au présent de l'indicatif, je *hais*, tu *hais*, il *hait:* on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*.

TROISIÈME CONJUGAISON.

EN *OIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.	Nous recevons.
Tu reçois.	Vous recevez.
Il *ou* elle reçoit.	Ils *ou* elles reçoivent

IMPARFAIT.

Je recevais.	Nous recevions.
Tu recevais.	Vous receviez.
Il recevait.	Ils recevaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je reçus.	Nous reçûmes.
Tu reçus.	Vous reçûtes.
Il reçut.	Ils reçurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai reçu.	Nous avons reçu.
Tu as reçu.	Vous avez reçu.
Il a reçu.	Ils ont reçu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.	Nous eûmes recu.
Tu eus reçu.	Vous eûtes reçu.
Il eut reçu.	Ils eurent reçu (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.	Nous avions reçu.
Tu avais reçu.	Vous aviez reçu.
Il avait reçu.	Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.	Nous recevrons.
Tu recevras.	Vous recevrez.
Il recevra.	Ils recevront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi : *J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici: *J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.*

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *percevoir*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

EN *RE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.	Nous rendons.
Tu rends.	Vous rendez.
Il *ou* elle rend.	Ils *ou* elles rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.	Nous rendions.
Tu rendais.	Vous rendiez.
Il rendait.	Ils rendaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je rendis.	Nous rendîmes.
Tu rendis.	Vous rendîtes.
Il rendit.	Ils rendirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai rendu.	Nous avons rendu.
Tu as rendu.	Vous avez rendu.
Il a rendu.	Ils ont rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (1).

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rends.
Qu'il rende.
Rendons.
Rendez.
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PRÉTÉRIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Ainsi se conjuguent *attendre, entendre, suspendre, vendre.*

Des temps primitifs.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

	PRÉSENT de l'infinitif.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif.	PRÉTÉRIT de l'indicatif.
PREMIÈRE CONJUGAISON.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
SECONDE CONJUGAISON.	Finir. Sentir. Ouvrir. Tenir.	Finissant. Sentant. Ouvrant. Tenant.	Fini. Senti. Ouvert. Tenu.	Je finis. Je sens. J'ouvre. Je tiens.	Je finis. Je sentis. J'ouvris. Je tins.
TROISIÈME CONJUGAISON.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
QUATRIÈME CONJUGAISON.	Rendre. Plaire. Paraître. Réduire. Plaindre.	Rendant. Plaisant. Paraissant. Réduisant. Plaignant.	Rendu. Plu. Paru. Réduit. Plaint.	Je rends. Je plais. Je parais. Je réduis. Je plains.	Je rendis. Je plus. Je parus. Je réduisis. Je plaignis.

Formation des temps dérivés (1).

I. Du présent de l'indicatif se forme l'impératif, en ôtant seulement le pronom *je*. Exemples : *j'aime*, impératif *aime; je finis*, impératif *finis ; je reçois*, impératif *reçois; je rends*, impératif *rends*.

Excepté quatre verbes : *je suis*, impératif *sois; j'ai*, impératif *aie; je vais*, impératif *va ; je sais*, impératif *sache*.

II. Du prétérit de l'indicatif se forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : *j'aimai*, imparfait du subjonctif *que j'aimasse;* et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugai-

(1) On appelle *temps dérivés* ceux qui se forment des temps primitifs.

sons : *je finis, je finisse; je reçus, je reçusse; je rendis, je rendisse.* Point d'exception.

III. Du présent de l'infinitif on forme :

1°. Le futur de l'indicatif en changeant *r* ou *re* en *rai*; exemples : *aimer, j'aimerai; finir, je finirai; rendre, je rendrai.*

Exceptions. Première conjugaison. *Aller*, futur *j'irai; envoyer, j'enverrai.*

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur *je tiendrai; venir, je viendrai; courir, je courrai; cueillir, je cueillerai; mourir, je mourrai; acquérir, j'acquerrai.*

Troisième conjugaison. *Recevoir*, futur *je recevrai; avoir, j'aurai, échoir, j'écherrai; pouvoir, je pourrai; savoir, je saurai; s'asseoir, je m'asseyerai*, ou *je m'assiérai; voir, je verrai; vouloir, je voudrai; valoir, je vaudrai; falloir, il faudra; pleuvoir, il pleuvra.*

Quatrième conjugaison. *Faire*, futur *je ferai; être, je serai.*

2°. Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *rai* en *rais*, sans exception : *j'aimerai*, conditionnel *j'aimerais; je finirai, je finirais; je recevrai, je recevrais; je rendrai, je rendrais.*

IV. Du participe présent on forme :

1°. L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais* : *aimant*, imparfait *j'aimais; finissant, je finissais; recevant, je recevais; rendant, je rendais.*

Exceptions. Il n'y en a que deux : *ayant, j'avais; sachant, je savais.*

2°. Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant, nous aimons; finissant, nous finissons; recevant, nous recevons; rendant, nous rendons.*

Excepté : *étant, nous sommes; ayant, nous avons; sachant, nous savons.*

On forme aussi la seconde personne en *ez* : *vous aimez, vous finissez, vous recevez, vous rendez.*

Excepté *faisant, vous faites; disant, vous dites.*

Et la troisième personne en *ent* : *ils aiment, ils finissent*, etc.

3°. Du même participe présent on forme le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant, que j'aime; finissant, que je finisse; rendant, que je rende.*

Exceptions. Première conjugaison : *Allant, que j'aille.*

Seconde conjugaison : *Tenant, que je tienne; venant, que je vienne; acquérant, que j'acquière; mourant, que je meure.*

Troisième conjugaison : *Recevant, que je reçoive; devant, que je doive; pouvant, que je puisse; valant, que je vaille* (1); *voulant, que je veuille* (2), *mouvant, que je meuve; fallant* (inusité), *qu'il faille.*

Quatrième conjugaison : *Buvant, que je boive; faisant, que je fasse; étant, que je sois.*

V. Du participe passé on forme tous les temps composés (3), en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir, être;* comme *j'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu; j'avais aimé, j'avais fini, j'avais reçu, j'avais rendu; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu,* etc.

VERBES IRRÉGULIERS.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

(1) *Que tu vailles, qu'il vaille; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.*

(2) *Que tu veuilles, qu'il veuille; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

(3) On appelle *temps composés* ceux qui sont formés de deux mots, comme j'*ai aimé*, nous *aurons reçu*, par opposition aux *temps simples*, qui ne le sont que d'un seul, comme je *rends*, nous *rendons*.

TEMPS PRIMITIFS

DES VERBES IRRÉGULIERS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PRÉTÉRIT de L'INDICATIF.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir (1).	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échet.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis.	Je pus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
S'asseoir.	S'asséyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Surseoir.		Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

(1) Plusieurs des temps de ce verbe sont de peu d'usage.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PRÉTÉRIT de L'INDICATIF.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.		Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore, clorre.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.		Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu.	Je résous.	Je résolus.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples* : par exemple, les composés *admettre*, *promettre*, etc., se conjuguent comme le verbe simple *mettre*.

Accord des verbes avec leur nominatif ou sujet.

On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe ce qui est ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui est-ce qui* devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif;* quand je dis : *L'enfant est sage; qui est-ce qui est sage?* Réponse, *l'enfant :* voilà le nominatif ou sujet du verbe *est. Le lièvre court, qui est-ce qui court?* Réponse, *le lièvre :* voilà le nominatif du verbe *court.*

Règle. Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

Exemple. *Je parle : parle* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son nominatif, est du singulier et de la première personne. *Vous parlez tous deux : parlez* est au nombre pluriel et de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel et de la seconde personne.

Première remarque. Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

Exemple. *Mon frère et ma sœur* lisent.

Deuxième remarque. Quand les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

Exemple. *Vous et moi* nous lisons.

Vous et votre frère vous lisez.

(La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.)

RÉGIME DES VERBES ACTIFS.

On appelle *verbes actifs* ceux après lesquels on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose. Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un.* Par exemple : *j'aime Dieu;* ce mot qui suit le verbe actif s'appelle le *régime* de ce verbe. On connaît le régime en faisant la question *qu'est-ce que?* Exemple : *Qu'est-ce que j'aime?* Réponse *Dieu. Dieu* est le régime du verbe *j'aime.*

Règle. Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom).

Exemple. *J'aime Dieu.*

Le chat mange la souris : la souris est le régime du verbe *mange*

Mais quand le régime est un pronom, il se met devan le verbe.

Exemple. *Je* vous *aime*, pour *j'aime* vous; *il m'aime*, pour *il aime* moi.

Remarque. Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect :* ce second régime se marque par les mots *à* ou *de*, comme *donner une image* à *l'enfant; enseigner la grammaire* à *l'enfant; écrire une lettre* à *son ami : à l'enfant* est le régime indirect des verbes *donner, enseigner : à son ami* est le régime indirect du verbe *écrire. Accuser quelqu'un* de *mensonge; avertir quelqu'un* d'*une chose, délivrer quelqu'un* du *danger : de mensonge* est le régime indirect du verbe *accuser*, etc.

Tout verbe actif a un passif; ce passif se forme en prenant le régime *direct* de l'actif pour en faire le nominatif du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainsi, pour tourner par le passif cette phrase : *le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée par le chat; j'aime mon père tendrement*, dites : *mon père est tendrement aimé de moi.*

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé, *ou* aimée.
Tu es aimé, *ou* aimée.
Il est aimé, *ou* elle est aimée.
Nous sommes aimés, *ou* aimées.
Vous êtes aimés, *ou* aimées.
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées

IMPARFAIT.

J'étais aimé, *ou* aimée.
Tu étais aimé, *ou* aimée.
Il était aimé, *ou* elle était aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées.
Vous étiez aimés, *ou* aimées.
Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus aimé, *ou* aimée.
Tu fus aimé, *ou* aimée.
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
Tu as été aimé, *ou* aimée.
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées.
Vous avez été aimés, *ou* aimées.
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
Tu eus été aimé, *ou* aimée.
Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.
Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.
Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.
Tu avais été aimé, *ou* aimée.
Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.
Nous avions été aimés, *ou* aimées.
Vous aviez été aimés, *ou* aimées.
Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée.
Tu seras aimé, *ou* aimée.
Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.
Nous serons aimés, *ou* aimées.
Vous serez aimés, *ou* aimées.
Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.
Tu auras été aimé, *ou* aimée.
Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.
Nous aurons été aimés, *ou* aimées.
Vous aurez été aimés, *ou* aimées.
Ils auront été aimés *ou* elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée.
Tu serais aimé, *ou* aimée.
Il serait aimé, *ou* elle serait aimée.
Nous serions aimés, *ou* aimées.
Vous seriez aimés, *ou* aimées.
Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée.
Tu aurais été aimé, *ou* aimée.
Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.
Nous aurions été aimés, *ou* aimées.
Vous auriez été aimés, *ou* aimées.
Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi : *J'eusse été aimé*, ou *aimée; tu eusses été aimé*, ou *aimée; il eût été aimé*, ou *elle eût été aimée; nous eussions été aimés*, ou *aimées; vous eussiez été aimés*, ou *aimées; ils eussent été aimés*, ou *elles eussent été aimées.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Soyons aimés, *ou* aimées.
Soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée.
Que tu sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Que nous soyons aimés, *ou* aimées.
Que vous soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.
Que tu fusses aimé, *ou* aimée.
Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût aimée.
Que nous fussions aimés, *ou* aimées.
Que vous fussiez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles fussent aimées.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.
Que tu aies été aimé, *ou* aimée.
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.
Que vous ayez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée.
Que tu eusses été aimé, *ou* aimée.
Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.
Que nous eussions été aimés, *ou* aimées.
Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé, *ou* aimée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

FUTUR.

Devant être aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *être rendu*, etc., etc.

RÉGIME DES VERBES PASSIFS.

RÈGLE. On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

EXEMPLE. *La souris est mangée* par *le chat.*

Un enfant sage est aimé de *ses parents.*

REMARQUE. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*, dites : *Les méchants seront punis* de *Dieu*, et non pas *seront punis* par *Dieu.*

VERBES NEUTRES.

On appelle *neutres*, les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu'un* ni *quelque chose : languir, dormir* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *languir quelqu'un, dormir quelque chose*, etc. (On les appelle *neutres*, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs*.)

La plupart des verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir : je dors*, j'ai *dormi*, j'avais *dormi*, j'aurais *dormi*, etc.

Mais il y a des verbes neutres qui se conjugent, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* comme *venir, arriver, tomber*.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe.
Tu tombes.
Il *ou* elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils *ou* elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.
Tu tombais.
Il *ou* elle tombait.
Nous tombions
Vous tombiez.
Ils *ou* elles tombaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je tombai.
Tu tombas.
Il *ou* elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils *ou* elles tombèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé, *ou* tombée.
Il est tombé, *ou* elle est tombée.
Nous sommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombées.
Ils sont tombés, *ou* elles sont tombées.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je fus tombé, *ou* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombés, *ou* tombées.
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé, *ou* tombée.
Tu étais tombé, *ou* tombée.
Il était tombé, *ou* elle était tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées.

Vous étiez tombés, *ou* tombées.
Ils étaient tombés, *ou* elles étaient tombées.

FUTUR.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé, *ou* tombée.
Tu seras tombé, *ou* tombée.
Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.
Nous serons tombés, *ou* tombées.
Vous serez tombés, *ou* tombées.
Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il *ou* elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée.
Tu serais tombé, *ou* tombée.
Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.
Nous serions tombés, *ou* tombées.
Vous seriez tombés, *ou* tombées.
Ils seraient tombés, *ou* elles seraient tombées.

On dit aussi : *Je fusse tombé*, ou *tombée; tu fusses tombé*, ou *tombée; il fût tombé*, ou *elle fût tombée; nous fussions tombés*, ou *tombées; vous fussiez tombés*, ou *tombées; ils fussent tombés*, ou *elles fussent tombées.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Tombe.
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Tombons.
Tombez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles tombassent.

PRÉTÉRIT.

Que je sois tombé, *ou* tombée.
Que tu sois tombé, *ou* tombée.
Qu'il soit tombé, *ou* qu'elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées.
Que vous soyez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée.
Que tu fusses tombé, *ou* tombée.
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
Que nous fussions tombés, *ou* tombées.
Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils fussent tombés, ou qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.	PARTICIPES.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Tomber.	Tombant.
PRÉTÉRIT.	PASSÉ.
Être tombé, *ou* tombée.	Tombé, tombée, étant tombé.
	FUTUR.
	Devant tomber.

Conjuguez de même les verbes *aller, arriver, déchoir, décéder, entrer, sortir, mourir, naître, partir, rester, descendre, monter, passer, venir* et ses composés *devenir, survenir, revenir, parvenir,* etc.

RÉGIME DES VERBES NEUTRES.

Règle. On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

EXEMPLES.

A.	*DE.*
Nuire à *la santé.*	*Médire* de *quelqu'un.*
Plaire au *Seigneur.*	*Profiter* des *leçons.*
Convenir à *quelqu'un.*	*Jouir* de la *liberté.*

VERBES RÉFLÉCHIS.

On appelle *verbes réfléchis* ceux dont le nominatif et le régime sont la même personne, comme *je me* flatte, *tu te* loues, *il se* blesse, etc.

Les verbes réfléchis se conjuguent comme le verbe *tomber,* c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés. Nous ne mettrons ici que les premières personnes.

CONJUGAISON DES VERBES RÉFLÉCHIS.

INDICATIF.

PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Je me repens.	Je me repentais, *etc.*
Tu te repens.	PRÉTÉRIT DÉFINI.
Il *ou* elle se repent.	Je me repentis, *etc.*
Nous nous repentons.	PRÉTÉRIT INDÉFINI.
Vous vous repentez.	Je me suis repenti, *ou* repentie.
Ils *ou* elles se repentent.	

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti,* ou *repentie.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Repens-toi.
Qu'il *ou* qu'elle se repente.
Repentons-nous.
Repentez-vous.
Qu'ils *ou* qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PRÉTÉRIT.

Que je me sois repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PRÉTÉRIT.

S'être repenti, *ou* repentie.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, s'étant repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Devant se repentir.

REMARQUE. *Me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, qui sont le régime des verbes réfléchis, sont quelquefois *régime direct*, comme *je* me *flatte*, c'est-à-dire *je flatte* moi; *tu* te *blesseras*, c'est-à-dire *tu blesseras* toi : et quelquefois ils sont *régime indirect*, comme dans cet exemple, *je* me *fais une loi*, c'est-à-dire *je fais* à moi *une loi; il s'est fait honneur*, c'est-à-dire *il a fait honneur* à soi, etc.

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle *verbes impersonnels* ceux qui ne s'emploient dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut, il importe, il pleut,* etc. Ils se conjuguent à cette troisième personne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Il fallut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi : *Il eût fallu.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PRÉTÉRIT.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place ; car lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit : *il joue*, ce n'est pas un impersonnel, parce qu'à la place du mot *il* on peut mettre *l'enfant*, et dire : *l'enfant joue.*

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PARTICIPE.

Le Participe est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant, aimé.* Il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu, aimé de Dieu ;* il tient de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire qu'il en marque la qualité, comme *vieillard honoré, vertu éprouvée.*

On distingue deux sortes de *participes :* le *participe présent* et le *participe passé.*

ACCORD DES PARTICIPES.

1°. Le participe présent est toujours terminé en *ant*, comme *aimant, finissant, recevant, rendant.*

Règle. Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre.

EXEMPLES.

Un homme lisant.	*Une femme* lisant.
Des hommes lisant.	*Des femmes* lisant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent devant lequel on met le mot *en*, comme *les jeunes gens se forment l'esprit* en *lisant de bons livres* (1).

2°. Participe passé, *aimé, fini, reçu, rendu.*

Le participe passé s'accorde ou avec son nominatif, ou avec son régime.

Accord du participe passé avec le nominatif.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son nominatif ou sujet, c'est-à-dire que l'on ajoute *e*, si le sujet est féminin, et *s*, si le sujet est au pluriel.

EXEMPLES.

Mon frère a été puni.	*Ma sœur a été* punie.
Mes frères ont été punis.	*Mes sœurs ont été* punies (2).
Mon frère est tombé.	*Ma sœur est* tombée.
Mes frères sont tombés.	*Mes sœurs sont* tombées.

Exception *unique.* Dans les temps composés des verbes *réfléchis*, où le pronom est régime indirect du verbe, le participe ne s'accorde pas avec son nominatif. On dit d'une femme : *elle s'est* mis *cela dans la tête* (et non pas *mise*) ; *quelques païens se sont* donné *la mort* (et non pas *se sont* donnés).

Deuxième règle. Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son nominatif.

EXEMPLES.

Mon père a écrit *une lettre.*	*Ma mère a* écrit *une lettre.*
Mes frères ont écrit *une lettre.*	*Mes sœurs ont* écrit *une lettre.*

(Le participe *écrit* ne change point, quoique le nominatif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.)

(1) Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs verbaux (c'est-à-dire qui viennent des verbes). On dit *un homme* obligeant, *une femme* obligeante : ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime ; mais quand je dis *cette femme est d'un bon caractère*, obligeant *tout le monde quand elle le peut*, *obligeant* est ici *participe*, puisqu'il a pour régime *tout le monde.*

(2) Le participe *été* n'a ni féminin ni pluriel ; on dit : *elle a été, ils ont été.*

Accord du participe passé avec le régime.

Première RÈGLE. Le participe passé s'accorde toujours avec son régime *direct*, quand ce régime est devant le participe.

EXEMPLES.

La lettre que vous avez écrite, *je l'ai* lue.
Les livres que j'avais prêtés, *on les a* rendus.
Quelle affaire avez-vous entreprise?
Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !
Quand la race de Caïn se fut multipliée.

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement l'un des pronoms *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous.*

Deuxième RÈGLE. Mais quand le régime n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

EXEMPLES.

J'ai écrit *une lettre.*
Vous avez acheté *un livre.*

J'ai écrit *des lettres.*
Vous avez acheté *des livres.*

(*Écrit, acheté,* ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe.)

Remarque. On dit, sans faire accorder, *les vertus que j'ai* entendu *louer, les vices que j'ai* résolu *d'éviter : que* n'est pas ici le régime des participes *entendu*, *résolu*, mais des infinitifs suivants, *louer, éviter.* Pour connaître si le régime dépend du participe, il faut savoir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici, *j'ai entendu les vertus*, *j'ai résolu les vices.*

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

La Préposition est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède; par exemple, quand je dis, *le fruit de l'arbre*, *de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre;* quand je dis *utile* à *l'homme*, *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile;* quand je dis, *j'ai reçu* de *mon père*, *de* sert à joindre le nom *père* au verbe *reçu*, etc.; *de*, *à*, sont des prépositions. Le mot qui suit s'appelle le *régime* de la *préposition*.

Cette espèce de mot s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met immédiatement avant le nom qu'elle régit.

PRÉPOSITIONS FRANÇAISES.

Pour marquer la place ou le lieu.

A. Attacher *à* la muraille; vivre *à* Paris; aller *à* Rome.
Dans. Être *dans* la maison; serrer *dans* une cassette.
En. Être *en* Italie; voyager *en* Allemagne.
De. Sortir *de* la ville; venir *de* la province.
Chez. Être *chez* un ami; ce livre est *chez* le libraire.
Devant. Le berger marche *devant* le troupeau; allez *devant* moi.
Après. J'irai *après* vous; courir *après* quelqu'un.
Derrière. Les laquais vont *derrière* leurs maîtres; se cacher *derrière* un mur.
Parmi. Cet officier fut trouvé *parmi* les morts.
Sur. Avoir son chapeau *sur* la tête; mettre un flambeau *sur* la table.
Sous. Mettre un tapis *sous* les pieds; tout ce qui est *sous* le ciel.
Vers. Les yeux levés *vers* le ciel; l'aimant se tourne *vers* le nord.

Pour marquer l'ordre.

Avant. La nouvelle est arrivée *avant* le courrier.
Entre. Tenir un enfant *entre* ses bras ; *entre* le printemps et l'automne.
Dès. Cette rivière est navigable *dès* sa source ; *dès* sa plus tendre enfance.
Depuis. Depuis Paris jusqu'à Orléans ; *depuis* la création jusqu'au déluge.

Pour marquer l'union.

Avec. Manger *avec* ses amis ; il est parti *avec* la fièvre.
Pendant. Pendant la guerre.
Durant. Durant la guerre.
Outre. Compagnie de cent hommes, *outre* les officiers.
Selon. Se conduire *selon* la raison.
Suivant. Suivant la loi.

Pour marquer la séparation.

Sans. Les soldats *sans* leurs officiers.
Hors. Tout est perdu, *hors* l'honneur.
Excepté. Tout est perdu, *excepté* l'honneur.

Pour marquer opposition.

Contre. Écoliers révoltés *contre* le maître ; plaider *contre* quelqu'un.
Malgré. Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant. Il a fait cela *nonobstant* mes représentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres ; son respect *envers* ses supérieurs.
Touchant. Il m'a écrit *touchant* cette affaire.
Pour. Travailler *pour* le bien public ; étudier *pour* son instruction.

Pour marquer la cause, le moyen.

Par. Fléchir *par* ses prières; tout a été créé *par* la parole de Dieu.

Moyennant. J'espère *moyennant* la grâce de Dieu

Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais temps.

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

L'Adverbe est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en déterminer la signification. Quand on dit, *cet enfant parle distinctement*, par ce mot *distinctement* l'on fait entendre qu'il parle d'une manière claire, nette, etc.

On distingue plusieurs sortes d'*adverbes.*

1°. Les adverbes qui marquent la *manière :* ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme *sagement* de *sage*, *poliment* de *poli*, *agréablement* d'*agréable*, *modestement* de *modeste*, etc.

2°. Les adverbes qui marquent l'*ordre*, comme *premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant.* Exemple : D'abord *il faut éviter le mal,* ensuite *il faut faire le bien.*

3°. Les adverbes qui marquent le lieu, comme *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au delà*, *dessus*, *partout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs.* Exemple : Où *êtes-vous? Je suis* ici; *je vais* là.

4°. Les adverbes de temps, comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, etc. Exemple : *Cet enfant joue* toujours, *et ne s'applique* jamais.

5°. Les adverbes de *quantité*, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, etc. Exemple : *Il parle* beaucoup et *réfléchit* peu.

6°. Enfin les adverbes de *comparaison*, comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, etc. Exemple : Plus *sage*, aussi *sage*, moins *sage que vous*.

Remarque. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes; on dit : chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*, etc.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

Remarque. On a vu jusqu'à présent comment les mots se joignent ensemble pour former un sens : les mots ainsi réunis font une *phrase* ou *proposition*. La plus petite proposition doit avoir au moins deux mots, le nominatif et le verbe, comme *je chante*, *vous lisez*, *l'homme meurt* : souvent le verbe a un régime, comme *je chante un air*, *vous lisez une lettre*, etc.

La Conjonction est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase; par exemple, quand on dit, *il pleure* et *il rit en même temps*, ce mot *et* lie la première phrase, *il pleure*, avec la seconde, *il rit*.

Différentes sortes de conjonctions.

1°. Pour marquer la liaison : *et*, *ni*, *aussi*, *que*.

2°. Pour marquer opposition : *mais*, *cependant*, *pourtant*, *néanmoins*.

3°. Pour marquer division : *ou*, *ou bien*, *soit*.

4°. Pour marquer exception : *sinon*, *quoique*.

5°. Pour comparer : *comme*, *de même que*, *ainsi que*.

6°. Pour ajouter : *de plus*, *d'ailleurs*, *outre que*, *encore*.

7°. Pour rendre raison : *car*, *parce que*, *puisque*, *vu que*.

8°. Pour marquer l'intention : *afin que*, *de peur que*.

9°. Pour conclure : *or*, *donc*, *ainsi*, *de sorte que*.

10°. Pour marquer le temps : *quand, lorsque, comme, dès que, tandis que.*

11°. Pour marquer le doute : *si, supposé que, pourvu que, en cas que.*

Il y a plusieurs autres conjonctions : l'usage les fera connaître; la plus ordinaire est *que*. On distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *lequel, laquelle.*

RÉGIME DES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que, sans que, si ce n'est que, quoique, jusqu'à ce que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, avant que, non pas que, afin que, de peur que, de crainte que;* et en général quand on marque quelque doute ou quelque souhait, comme *je souhaite, je doute que cet enfant* soit *jamais savant.*

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'INTERJECTION.

L'Interjection est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la douleur, etc.

La joie : *Ah! Bon!*

La douleur : *Aie! Ah! Hélas! Ouf!*

La crainte : *Ha! Hé!*

L'aversion : *Fi! Fi donc!*

L'admiration : *Oh!*

Pour encourager : *Çà. Allons! Courage!*

Pour appeler : *Holà! Hé!*

Pour faire taire : *Chut! Paix!*

REMARQUES PARTICULIÈRES.

DES LETTRES.

H est aspirée dans *héros :* on dit *le héros ;* mais elle n'es point aspirée dans *héroïsme :* on dit *l'héroïsme de la vertu.*

l au milieu et à la fin des mots, quand elle est précédée d'un *i*, est ordinairement mouillée, et se prononce comme à la fin de ces mots, *soleil, orgueil, famille, bouillir.*

On écrit *œil*, que l'on prononce comme *euil.*

s entre deux voyelles se prononce comme *z.* Exemple *maison, poison, ruse, braise,* etc. ; excepté les mots *préséance, présupposer,* etc., où l'on conserve la prononciation de l'*s.*

d, à la fin du mot *grand*, se prononce comme *t* devant une voyelle ou une *h* muette : *grand homme;* on prononce comme s'il y avait *grant homme.*

gn, au milieu d'un mot, forme une prononciation mouillée, comme dans ces mots, *ignorance, magnanime, agneau, signal.*

t ne se prononce pas à la fin de ces mots, *respect, aspect,* même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette ; ainsi prononcez *respect humain*, comme s'il y avait *respec humain.*

DES NOMS COMPOSÉS.

Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous deux la marque du pluriel. Exemple : un *arc-boutant*, des *arcs-boutants ;* un *chat-huant*, des *chats-huants*, etc.

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms. Exemple : *un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.*

Quand il est composé d'un nom joint à une préposition

ou à un verbe, le nom seul prend la marque du pluriel. Exemple : *un entre-sol, des entre-sols; un garde-fou, des garde-fous.*

NOMS DE NOMBRES.

Cent, au pluriel, et *vingt* dans quatre-*vingt,* six-*vingt,* prennent une *s* quand ils sont suivis d'un nom. Exemples : deux cents *hommes,* quatre-vingts *volumes,* six-vingts *arbres.*

Pour la date des années, on écrit *mil.* Exemple : *le froid fut très-grand en* mil *sept cent neuf.* Partout ailleurs on écrit *mille,* qui ne prend jamais *s : deux* mille *hommes.*

Neuf se prononce devant une voyelle comme *neuv.* Exemple : *il y a neuf ans;* prononcez *neuv ans.*

On dit *une demi-heure, une demi-livre :* ce mot *demi* ne change pas quand il est devant le nom; mais dites : une heure et *demie,* une livre et *demie :* quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

NOMS PARTITIFS.

On appelle *noms partitifs* ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *la plupart de, une infinité de, beaucoup de, peu de,* etc.

Les noms partitifs suivis d'un nom pluriel veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

Exemples. *La plupart des enfants* sont légers.
Peu d'enfants sont attentifs.

Remarque. Dans le sens partitif on met *de* et non pas *des* devant un adjectif. Exemples : *J'ai lu* de *bons livres,* et non pas *des* bons livres; *j'ai vu* de *belles maisons,* et non pas *des* belles maisons.

PRONOMS.

1°. *Vous,* employé pour *tu,* veut le verbe au pluriel; mais l'adjectif suivant reste au singulier.

Exemple. *Mon fils, vous* serez estimé, *si vous* êtes sage.

2°. *Le, la, les,* sont quelquefois pronoms, et quelquefois ils sont articles : l'article est toujours suivi d'un nom, *le*

frère, *la* sœur, *les* hommes : au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme *je* le *connais, je* la *respecte, je* les *estime.*

Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe. Par exemple, si l'on disait à une dame : *Madame, êtes-vous malade?* il faudrait qu'elle répondît : *Oui, je* le *suis*, et non pas *je* la *suis*, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade. On doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on* le *peut :* je mets *le* parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder.*

3°. N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif vague et indéterminé, comme *on, chacun, ce*, etc.

Exemples. On *ne doit jamais parler de* soi.
Chacun *songe à* soi.
N'aimer que soi, *c'est être mauvais citoyen.*

4°. Il ne faut pas se servir du pronom *son, sa, ses, leur, leurs,* mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase. Ainsi ne dites pas : *Paris est beau : j'admire* ses *bâtiments ;* mais dites : *j'*en *admire les bâtiments.*

On emploie bien *son, sa, ses*, etc., pour un nom de chose, quand il est exprimé dans la même phrase. Ainsi on dit bien : *la Seine a* sa *source en Bourgogne* (1).

5°. Il faut dire : *c'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance,* et non pas *en qui; c'est à vous-même* que *je veux parler,* et non pas *à qui* je veux. (Dans ces deux phrases, *que* n'est pas relatif, mais conjonction.)

6°. *Qui* relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son *antécédent.* Ainsi il faut dire : *moi* qui *ai vu, toi* qui *as vu, nous* qui *avons vu, vous* qui *avez vu, eux* qui *ont vu*, etc.

7°. *Qui*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi ne dites pas : *les sciences à* qui *je m'applique,* mais *auxquelles* je m'ap-

(1) Cependant, quoique le nom de chose ne soit pas dans la même phrase, on se sert bien de *son*, *sa*, *ses*, quand il est régi par une préposition, comme *Paris est beau, j'admire la grandeur de ses bâtiments.*

plique. On dira très-bien, *la personne à* qui ou *à* laquelle *je me confie.*

8°. *Ce* devant le verbe *être* veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle. On dit : c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous* qui ; mais il faut dire : ce sont *eux*, ce sont *elles*, ce sont *vos ancêtres qui ont bâti cette maison.*

9°. *Tout*, mis pour *quoique*, *entièrement*, ne chang point de nombre devant un adjectif masculin. Ainsi dites . *les enfants*, tout *aimables qu'ils sont*, *ne laissent pas d'avoir bien des défauts.*

Tout ne change ni de genre ni de nombre devant un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* muette. Ainsi dites : *ces images*, tout *amusantes qu'elles sont*, *ne me plaisent pas.*

Mais si l'adjectif féminin est au *singulier*, ou *si*, étant au pluriel, il commence par une consonne, alors on met *toute*, *toutes*. Exemples : *cette image*, toute *amusante qu'elle est*, *ne me plaît pas : ces images*, toutes *belles qu'elles sont*, *ne me plaisent pas* (1).

10°. *Quelque.... que* s'emploie de cette manière : s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

Exemple. *Les rois*, quelque *puissants qu'ils soient*, *ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.*

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

Exemple. Quelques *richesses* que *vous ayez*, *vous ne devez pa vous enorgueillir.*

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés : *quel* ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

Exemples. Quel que *soit votre pouvoir*, quels que *soient vos moyens*, quelle que *soit votre force*, quelles que *soient vos richesses*, *vous ne devez pas vous enorgueillir : votre puissance*, quelle qu'elle *soit*, *ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

(1) Quand *tout* signifie *entièrement*, il suit la même règle : *ils sont* tout *interdits*, *elles sont* tout *interdites*, etc. ; c'est-à-dire entièrement *interdits*. entièrement *interdites*.

11°. *Celui-ci, celui-là,* s'emploient de cette manière : *celui-ci,* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là,* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

Exemple. *Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent :* celui-ci *riait toujours,* celui-là *pleurait sans cesse.*

Ceci désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée.

Exemple. *Je n'aime pas* ceci, *donnez-moi* cela.

12°. Le mot *personne,* employé comme *pronom,* est du masculin. Ainsi on doit dire : *je ne connais* personne *plus* heureux *que lui.* Mais *personne* employé comme *nom* est est du féminin : *cette* personne *est très*-heureuse.

On ne dit plus *un chacun, un quelqu'un.*

REMARQUES SUR LES VERBES.

I. Le nominatif, soit nom, soit pronom, se place après le verbe, 1° quand on interroge. Exemples : *Que penseront de vous* les honnêtes gens, *si vous n'êtes pas sage? Irai*-je? *Viendras*-tu? *Est*-il *arrivé?*

Quand le verbe qui précède *il, elle, on,* finit par une voyelle, on ajoute *t* devant *il, elle, on.* Exemples : *Appelle*-t-*il? Viendra*-t-*elle? Aime*-t-*on les paresseux?*

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable. Ne dites pas : *Cours-je? Mens-je? Dors-je? Sors-je?* etc. Il faut prendre un autre tour, et dire : *Est-ce que je cours? Est-ce que je mens? Est-ce que je dors?*

2°. Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Exemple : *Je me croirai heureux,* disait un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3°. Après *tel, ainsi.* Exemples : *Tel était* son avis. *Ainsi mourut* cet homme.

4°. Après les verbes impersonnels. Exemple : *Il est arrivé* un grand malheur.

II. On ne doit se servir du prétérit *défini* qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ainsi ne dites pas : j'étudiai *aujourd'hui, cette semaine, cette année,* parce que le jour, la semaine, l'année, ne sont pas encore passés. Ne dites pas non plus : j'étudiai *ce matin :* il faut, pour le prétérit *défini,* qu'il y ait l'intervalle d'un jour. Mais on dit bien : j'étudiai *hier, la semaine dernière, l'an passé.*

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non. On dit bien : j'ai étudié *ce matin,* j'ai étudié *hier,* j'ai étudié *cette semaine,* j'ai étudié *la semaine passée,* etc.

III. A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe qui suit la conjonction *que* (quand elle régit ce mode) ?

Première RÈGLE. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que.*

EXEMPLES. *Il faut......* / *Il faudra....* } *que vous* soyez *plus attentif.*

Deuxième RÈGLE. Quand le premier verbe est à l'un des prétérits, mettez le second verbe à l'imparfait du subjonctif.

EXEMPLES. *Il fallait.....* / *Il fallut.....* / *Il a fallu....* / *Il eût fallu...* / *Il aurait fallu* } *que vous* fussiez *plus attentif.*

REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS.

1°. Ne confondez pas *autour* et *alentour : autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime: *autour d'un trône ; — alentour* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *il était sur son trône et ses fils étaient* alentour.

2°. Ne confondez pas *avant* et *auparavant : avant* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime : *avant l'âge, avant le temps; — auparavant* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *ne partez pas sitôt, venez me voir* auparavant.

3°. *Au travers* est suivi de la préposition *de : au travers* des ennemis ; — *à travers* n'en est pas suivi. On dit : *à travers les ennemis.*

REMARQUES SUR LES ADVERBES.

1°. *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre : *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. On ne dit pas, *il a davantage* de *brillant que* de *solide*, mais *plus* de *brillant;* on ne dit pas : *il se fie* davantage *à ses lumières,* qu'*à celles des autres,* mais *il se fie* plus *à ses lumières.*

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe. Exemple : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien* davantage.

2°. Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de,* avec l'adjectif *prêt à,* qui signifie *disposé à.* On ne dit point, *il est* prêt à *tomber,* mais *il est* près de *tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne :* ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes : *l'armée est* en *campagne;* mais il faut dire : *j'ai passé l'été* à la *campagne.*

REMARQUE SUR LE RÉGIME.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs, ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

Exemples. *Cet homme est utile et cher* à *sa famille.*
Cet officier attaqua et prit la *ville.*

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile et chéri* de *sa famille,* parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille;* on ne peut pas dire : *cet officier attaqua et se rendit maître de la ville,* parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'orthographe est la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHE DES NOMS.

1°. La première lettre des noms propres doit être une lettre capitale : *Pierre, Paris.*

2°. Tous les noms qui ne finissent point par *s* au singulier en prennent une au pluriel. Exemple : *un jardin charmant, des jardins charmants.*

3°. Quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n'y en a qu'une dans *honorer.*

4°. On écrit avec *mp*, *compte*, *compter*, pour signifier *supputer;* avec *m* seulement *comte, comté*, titre, dignité; avec une *n*, *conte, conter*, pour signifier *raconter.*

5°. On écrit avec *mp*, *champ*, pour signifier *terre*, et avec *nt*, *chant*, pour signifier l'action de *chanter.*

6°. On écrit ainsi *faim*, besoin de manger, et *fin*, le terme où finit une chose : *La* faim *a contraint les assiégés de se rendre; la mort est la* fin *de la vie.*

Mots en ace *et en* asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace, besace, grimace, espace, place, race, grâce*, etc.

Et par *sse*, *terrasse, basse, grasse*, et tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison : *j'aimasse, j'appelasse*, etc.

Mots en ance *et en* ence.

On écrit par *a* les mots suivants, *abondance, constance, vigilance, distance*, etc.

Et par *e*, *prudence, conscience, absence, clémence, élo-*

quence, etc. (On suit à cet égard l'orthographe latine, *abundantia*, *prudentia*.)

Mots en èce *et en* esse.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*, et par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, etc.

Mots en ice *et en* isse.

On écrit ainsi par *ce*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*; et par *sse*, *écrevisse*, *réglisse*, *jaunisse*, et tous les imparfaits du subjonctif de la deuxième et de la quatrième conjugaison : *je finisse*, *je rendisse*, etc.

Mots en sion, tion, xion, ction.

On écrit par une *s*, *appréhension*, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *ascension*, etc.; et par *t*, *attention*, *condition*, *agitation*, *discrétion*, etc.

Remarque. *t*, conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'un *x* : *question*, *indigestion*, *mixtion*; autrement, il se prononce comme *s* : *attention*, prononcez *attension*.

On écrit par *x*, *fluxion*, *réflexion*, *complexion*, *génuflexion*, etc.; et par *ct*, *action*, *distinction*, *séduction*, *prédilection*, etc.

(Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales : la lecture, le dictionnaire et l'usage doivent seuls en tenir lieu.)

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'indicatif.

Singulier. 1°. Si la première personne finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde; la troisième est semblable à la première. Exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

2°. Si la première personne finit par *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. (Dans quelques verbes, la

troisième personne se termine en *d* : il *rend*, il *vend*, il *prétend*.)

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons, ez, ent* : *nous aim*ons, *vous aim*ez, *ils aim*ent; *nous finiss*ons, *vous finiss*ez, *ils finiss*ent.

Imparfait de l'indicatif.

Il se termine toujours de cette manière, *ais, ais, ait; ions, iez, aient.*

*J'aim*ais, *tu aim*ais, *il aim*ait; *nous aim*ions, *vous aim*iez, *ils aim*aient.

Prétérit de l'indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons, *ai, is, us, ins*, de cette manière :

*J'aim*ai, *tu aim*as, *il aim*a; *nous aim*âmes, *vous aim*âtes, *ils aim*èrent.

*Je fin*is, *tu fin*is, *il fin*it; *nous fin*îmes, *vous fin*îtes, *ils fin*irent.

*Je reç*us, *tu reç*us, *il reç*ut; *nous reç*ûmes, *vous reç*ûtes, *ils reç*urent.

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int; *nous dev*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

Futur de l'indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra; rons, rez, ront.*

*J'aime*rai, *tu aime*ras, *il aime*ra; *nous aime*rons, *vous aime*rez, *ils aime*ront.

*Je recev*rai, *tu recev*ras, *il recev*ra; *nous recev*rons, *vous recev*rez, *ils recev*ront (1).

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi : *rais, rais, rait; rions, riez, raient.*

*J'aime*rais, *tu aime*rais, *il aime*rait; *nous aime*rions, *vous aime*riez, *ils aime*raient.

(1) N'écrivez pas *je recceverai, je renderai;* on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

*Je recev*rais, *tu recev*rais, *il recev*rait; *nous recev*rions, *vous recev*riez, *ils recev*raient.

Présent du subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e, es, e; ions, iez, ent.*

*Que j'aim*e, *que tu aim*es, *qu'il aim*e; *que nous aim*ions, *que vous aim*iez, *qu'ils aim*ent.

Imparfait du subjonctif.

Il a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, insse,* de cette manière :

*J'aim*asse, *tu aim*asses, *il aim*ât; *nous aim*assions, *vous aim*assiez, *ils aim*assent.

*Je fin*isse, *tu fin*isses, *il fin*ît; *nous fin*issions, *vous fin*issiez, *ils fin*issent.

*Je reç*usse, *tu reç*usses, *il reç*ût; *nous reç*ussions, *vous reç*ussiez, *ils reç*ussent.

*Je dev*insse, *tu dev*insses, *il dev*înt; *nous dev*inssions, *vous dev*inssiez, *ils dev*inssent.

Remarquez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

REMARQUES

SUR L'ORTHOGRAPHE DES PRONOMS, ADVERBES ET AUTRES MOTS.

Leur ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe : alors il signifie *à eux, à elles : ces enfants ont été sages, je* leur *donnerai un prix.*

Leur, suivi d'un nom pluriel, prend une *s;* alors il signifie *d'eux, d'elles : un père aime ses enfants, mais il n'aime pas* leurs *défauts.*

On ne met pas d'accent sur *o* dans *notre, votre,* quand ils sont devant un nom : *votre père, notre maison;* mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre.* Exemple : Mon *livre est plus beau que le* vôtre.

On met un accent grave sur *là* adverbe de lieu : *allez*

là ; on n'en met point sur *la* article : la *mère;* ni sur le pronom féminin *la : je la connais.*

On met un accent grave sur *où,* adverbe de lieu : où *allez-vous?*

On n'en met point sur *ou,* conjonction : *c'est vous* ou *moi.*

On met un accent grave sur *à,* préposition : *je vais à Paris.*

On n'en met point sur *a,* troisième personne du verbe *avoir : il* a *de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû,* participe du verbe *devoir : rendre à chacun ce qui lui est* dû ; on n'en met point sur *du,* article : *la lumière* du *soleil.*

DE L'APOSTROPHE.

L'*apostrophe* (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres, *a, e, i.*

a, e, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, se retranchent dans *le, la, je, me, te, se, de, ne, que, ce.*

Le, on dit : l'*ami,* l'*enfant,* l'*instinct,* l'*oiseau,* l'*univers,* l'*honneur,* etc., pour le *enfant,* etc.

La, on dit : l'*abeille,* l'*épée,* l'*intention,* l'*oisiveté,* etc., pour la *abeille,* la *épée,* etc.

Je, on dit : j'*apprends,* j'*étudie,* j'*honore,* j'*oublie,* etc., pour je *apprends,* etc.

Me, on dit : *vous* m'*aimez, vous* m'*estimez, vous* m'*instruisez,* etc., pour me *aimez,* etc.

Te, on dit : *je* t'*avertis, je* t'*ennuie, je* t'*invite,* etc., pour *te avertis,* etc.

Se, on dit : *il* s'*amuse, il* s'*ennuie, il* s'*instruit, il* s'*occupe,* pour se *amuse,* etc.

De, on dit : *beaucoup* d'*apparence,* d'*ignorance,* d'*orgueil,* pour de *apparence,* etc.

Ne, on dit : *je* n'*aime pas, je* n'*estime pas, il* n'*obéit pas,* pour ne *aime,* etc.

Que, on dit : qu'*avez-vous fait?* qu'*importe?* pour que *avez-vous fait?* etc.

Ce, on dit : c'*est la vérité*, pour *ce est*, etc.

e, à la fin des mots *quelque*, *entre*, *jusque*.

Quelque perd *e* devant *un*, *autre* : *quelqu'*un, *quelqu'*autre.

Entre perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

Jusque perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'*à *Paris*, *jusqu'*au *ciel*, *jusqu'*ici.

i se retranche dans le mot *si* devant *il*, *ils* : *s'*il *arrive*, *s'*ils *viennent*.

DU TRAIT D'UNION.

Le *trait d'union* (-) se met entre les verbes et *je*, *me*, *moi*, *toi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces mots sont placés après le verbe.

EXEMPLES. *Irai-je? viens-tu? donnez-lui; achèvera-t-il? viendra-t-elle? a-t-on fait? prenez-en*, etc.

On met encore le trait d'union entre deux mots tellement joints ensemble qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d'œuvre*, *courte-pointe*, *avant-coureur*.

DU TRÉMA.

Le *tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme *poëte*, *naïf*, *Saül*, etc. (1).

DE LA CÉDILLE.

La *cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour avertir qu'il doit avoir le son d'une *s*, comme dans *façon*, *leçon*, *façade*, *reçu*.

DE LA PARENTHÈSE.

La *parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets ( ), entre lesquels on renferme quelques mots détachés.

EXEMPLE. *Celui qui évite d'apprendre* (dit le sage) *tombera dans le mal.*

(1) On met le tréma sur l'*e* muet, et non pas sur l'*u* des mots suivants: *aiguë*, *ambiguë*, *ciguë*, et quelques autres, afin qu'on ne les prononce point comme ceux-ci : *langue*, *harangue*, *fatigue*, etc.

DE LA PONCTUATION.

Il y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1°. La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent.

Exemples. *La candeur, la douceur, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.*
La charité est douce, patiente, bienfaisante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

Exemple. *L'étude rend savant, et la réflexion rend sage.*

2°. Le point avec la virgule (;) se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre.

Exemple. *La douceur est, à la vérité, une vertu; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.*

3°. Les deux points (:) se mettent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

Exemple. *Il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

4°. Le point (.) se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini.

Exemple. *Le mensonge est le plus bas de tous les vices.*

5°. Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation.

Exemple. *Quoi de plus beau que la vertu?*

6°. Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

Exemples. *Qu'il est doux de servir le Seigneur!*
Qu'il est glorieux de mourir pour la patrie!

NOTIONS D'ANALYSE.

ANALYSE GRAMMATICALE (1).

I°. L'analyse *grammaticale* a pour objet de faire connaître à fond les espèces de mots, leurs formes et les rapports qui les lient entre eux, dans les phrases où ils entrent.

La première partie de l'analyse grammaticale consiste à énoncer l'*espèce* des mots donnés. Lhomond compte dix espèces de mots, qu'il appelle aussi les *parties du discours*; savoir : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

Si l'on donne à analyser la phrase suivante : « Le prince dépouillé passa la mer et vint chercher un asile dans la cour de Portugal, » il faudra écrire :

Le	article.	*chercher*	verbe.
prince	nom.	*un*	adjectif de nombre.
dépouillé	participe.	*asile*	nom.
passa	verbe.	*dans*	préposition.
la	article.	*la*	article.
mer	nom.	*cour*	nom.
et	conjonction.	*de*	préposition.
vint	verbe.	*Portugal.*	nom.

II°. L'analyse faite de cette manière est tout à fait élémentaire; mais elle est bien incomplète. — Il faut que les élèves distinguent les *noms propres* comme *Buffon*, la *Seine*, les *Français*, etc.; les *noms communs*, comme *homme*, *cheval*, *bassin*, etc.; les *substantifs collectifs*, comme *troupe*, *armée*, etc., et les *partitifs* : la *plupart*, la *moitié*, etc.

Les adjectifs se divisent en *adjectifs qualificatifs* ou *proprement dits*, et *adjectifs déterminatifs*. Ceux-ci sont à leur tour *possessifs*, *démonstratifs* ou *numéraux*. Les *adjectifs possessifs*, sont *mon*, *ma*, *mes*, *ton*, *ta*, *tes*, *son*, *sa*, *ses*, *notre*, *nos*, *votre*, *vos*, *leur*, *leurs*; les *démonstratifs* sont *ce*, *cet*, *cette*, *ces*; les *numéraux* sont les adjectifs ou noms de nombre *cardinaux* : *un*, *une*, *deux*, *trois*, etc., et les *ordinaux* : *premier*, *second*, *troisième*, etc.

(1) Nous ne pouvons donner ici que les notions les plus abrégées de l'art de faire une analyse grammaticale. *Voyez*, pour plus de détails, le *Petit Traité d'analyse grammaticale*, par M. B. Jullien, 1 vol. grand in-18; prix, 25 c. Paris, librairie de L. Hachette et Cie.

Parmi les pronoms on distingue les pronoms *personnels* : *je*, *tu*, *il*, etc. ; les *relatifs : qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles ;* les pronoms *possessifs :* le *mien*, le *tien*, le *sien*, le *nôtre*, le *vôtre*, le *leur ;* les *démonstratifs : celui, celle, ceux, celles, celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là*, *ceux-ci*, *ceux-là*, *celles-ci*, *celles-là ; ceci*, *cela*. Les *indéfinis* ou *indéterminés* sont : *chacun*, *quelqu'un*, *quiconque*, *autrui*, *personne*, *rien*, etc.

Parmi les verbes, il faut distinguer le verbe *substantif : être ;* puis les verbes *actifs*, les verbes *passifs*, les verbes *neutres*, les verbes *réfléchis*, les verbes *impersonnels*, etc.

Quand on sait faire ces distinctions, l'analyse de la phrase citée tout à l'heure devient un peu plus détaillée, comme on le voit ici.

Le	article.	*un*	adjectif de nombre cardinal.
prince	nom commun.	*asile*	nom commun.
dépouillé	participe passé.	*dans*	préposition.
passa	verbe actif.	*la*	article.
la	article.	*cour*	nom commun.
mer	nom commun.	*de*	préposition.
et	conjonction.	*Portugal.*	nom propre de pays.
vint	verbe neutre.		
chercher	verbe actif.		

III°. Ce n'est pas assez d'avoir indiqué les diverses espèces de mots ; plusieurs de ces espèces ont certaines propriétés qu'il faut faire connaître. Les noms sont *masculins* ou *féminins*, *singuliers* ou *pluriels*. Les articles et les adjectifs ont aussi des *genres* ou des *nombres ;* les adjectifs qualificatifs ont de plus des *degrés de signification*, c'est-à-dire qu'ils sont au *positif*, au *comparatif* ou au *superlatif ;* les verbes ont des *temps*, des *modes*, des *nombres*, des *personnes ;* enfin, des *voix*, s'ils sont à l'*actif*, ou au *passif*. — Il faut de plus donner leurs temps primitifs, c'est-à-dire l'*infinitif présent*, les *participes présent* et *passé*, le *présent* et le *prétérit défini de l'indicatif ;* enfin les participes ont, comme les adjectifs, des *genres* et des *nombres*.

La phrase de tout à l'heure, analysée selon ces principes, devient alors :

Le	article singulier masculin.
prince	nom commun singulier masculin.
dépouillé	de *dépouiller, dépouillant*, *dépouillé*, *je dépouille*, *je dépouillai*, participe passé au singulier masculin.
passa	de *passer, ant*, *é*, *je passe*, *je passai*, verbe actif à la troisième personne du singulier du prétérit défini de l'indicatif.
la	article singulier féminin.
mer	nom commun singulier féminin.
et	conjonction.
vint	de *venir, ant*, *u*, *je viens*, *je vins*, verbe neutre à la troisième personne du singulier du prétérit défini de l'indicatif.
chercher	de *chercher, cherchant*, *cherché*, *je cherche*, *je cherchai*, verbe actif, à l'infinitif présent.

un	adjectif de nombre cardinal, au singulier masculin.
asile	nom commun singulier masculin.
dans	préposition.
la	article singulier féminin.
cour	nom commun singulier féminin.
de	préposition.
Portugal.	nom propre de pays singulier masculin.

Il y a des maîtres qui font dire après chaque verbe de quelle conjugaison il est; je ne l'ai pas mis ici, parce que cette notion n'ajoute rien à ce qu'on sait déjà. En effet, dire que *vint* est de la deuxième conjugaison, et *passa* de la première, c'est dire que l'infinitif *venir* est terminé en *ir*, et *passer* en *er;* ce qui se voit suffisamment dès qu'on a nommé ces infinitifs parmi les temps primitifs.

IV°. Enfin, et ce sont là à peu près les derniers détails que l'analyse grammaticale doive donner, les mots d'une phrase se rapportent les uns aux autres ou se régissent; les articles et les adjectifs se rapportent au nom et s'accordent avec lui; les verbes s'accordent avec leur sujet; les participes suivent diverses règles selon qu'ils sont accompagnés du verbe *être* ou du verbe *avoir.* — Une bonne analyse grammaticale doit indiquer tout cela; voici un exemple de cette analyse complète, toujours sur la même phrase.

Le	article masculin singulier, se rapportant à *prince.*
prince	nom commun singulier masculin, sujet des verbes *passa* et *vint.*
dépouillé	de *dépouiller, ant, é, je dépouille, je dépouillai,* participe passé, au singulier masculin, se rapporte à *prince.*
passa	de *passer, ant, é, je passe, je passai,* verbe actif, à la troisième personne du singulier du prétérit défini de l'indicatif, se rapporte à son sujet *le prince.*
la	article féminin singulier, se rapporte à *mer.*
mer	nom commun singulier féminin, complément de *passa.*
et	conjonction, unit les deux portions de phrase, *passa la mer, vint chercher,* etc.
vint	de *venir, venant, venu, je viens, je vins,* verbe neutre, à la troisième personne du singulier du prétérit défini de l'indicatif, se rapporte à son sujet *le prince.*
chercher	de *chercher, ant, é, je cherche, je cherchai,* verbe actif, à l'infinitif présent, complément de *vint.*
un	adjectif de nombre cardinal masculin singulier, se rapportant à *asile.*
asile	nom commun masculin singulier, complément de *chercher.*
dans	préposition.
la	article féminin singulier, se rapportant à *cour.*
cour	nom commun féminin singulier, complément de la préposition *dans.*
de	préposition.
Portugal.	nom propre de pays, masculin singulier, complément de la préposition *de.*

Voici un autre exemple sur le commencement d'une phrase de

Bossuet : « Quand le temps a été venu que la puissance romaine devait tomber, et que ce grand empire, qui s'était vainement promis l'éternité, devait subir la destinée de tous les autres..... »

Quand	conjonction.
le	article masculin singulier, se rapporte à *temps*.
temps	nom commun masculin singulier, sujet de *a été venu*.
a été venu	de *venir, ant, u, je viens, je vins,* verbe neutre, à la troisième personne du singulier du prétérit antérieur surcomposé, se rapporte à *temps*.
que	conjonction.
la	article féminin singulier, se rapporte à *puissance*.
puissance	nom commun féminin singulier, sujet de *devait*.
romaine	adjectif qualificatif féminin singulier, se rapportant à *puissance*.
devait	de *devoir, ant, dû, je dois, je dus,* verbe actif, à la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, se rapporte à *la puissance romaine*.
tomber,	de *tomber, ant, é, je tombe, je tombai,* verbe neutre, à l'infinitif présent, complément de *devait*.
et	conjonction.
que	conjonction.
ce	adjectif démonstratif masculin singulier, se rapportant à *empire*.
grand	adjectif qualificatif masculin singulier, se rapportant à *empire*.
empire,	nom commun masculin singulier, sujet de *devait subir*.
qui	pronom relatif masculin singulier, parce qu'il se rapporte à *empire,* sujet de *s'était promis*.
s'était promis.	de *se promettre, promettant, promis, je me promets, je me promis,* verbe réfléchi, à la troisième personne du singulier du plus-que-parfait de l'indicatif, se rapporte à *qui,* etc.

ANALYSE LOGIQUE (1).

1°. Nous appelons *idée* la simple vue des choses qui se présentent à notre esprit ; si nous pensons à un *livre,* à une *table,* à un *jet d'eau,* à la *vertu,* à la *méchanceté,* nous avons l'*idée* d'un *livre,* d'une *table,* d'un *jet d'eau*, de la *vertu*, de la *méchanceté*.

Pour exprimer une idée nous formons des sons qui ont cette signification ; ces sons s'appellent des *mots :* ainsi, un *mot* est l'*expression d'une idée par la parole,* ou, plus simplement, l'*expression d'une idée*.

Un *jugement* est la *comparaison de deux idées;* en les comparant, nous voyons en effet qu'elles se conviennent ou ne se conviennent pas ; c'est ce qu'on appelle *juger :* quand je vois, par exemple,

(1) Nous ne pouvons donner ici que des notions très-abrégées d'analyse logique. *Voyez*, pour de plus amples détails, le *Petit Traité d'analyse logique*, par M. B. Jullien, 1 vol. grand in-18 ; prix, 25 c. Paris, librairie de Hachette et Cie.

une fenêtre, je compare dans mon esprit les idées que j'ai de *la fenêtre* et d'*ouvert*; je trouve qu'elles se conviennent; et je *juge* que *la fenêtre est ouverte*; ou qu'elles ne se conviennent pas, et je *juge* que *la fenêtre n'est pas ouverte*.

Pour énoncer un jugement, il faut former une *proposition* avec les mots qui expriment déjà les idées que nous comparons; ainsi une *proposition* est l'*expression d'un jugement*.

L'*analyse logique* a pour objet de déterminer les propositions qui entrent dans un discours, et les parties qui les composent.

Ces parties sont au nombre de trois, on les appelle les *termes de la proposition* : ces termes sont le *sujet*, qui exprime l'objet principal de notre jugement; l'*attribut*, qui exprime la qualité que nous comparons actuellement au sujet; et le *verbe*, qui indique si l'attribut appartient ou n'appartient pas au sujet. Ex. *Votre livre est déchiré*. — *Votre livre*, voilà l'objet principal de ma pensée; c'est le *sujet*; — *déchiré* est la qualité, la manière d'être que je lui compare en ce moment : c'est l'*attribut*; — *est* est le *verbe*; il indique que, dans mon esprit, la qualité représentée par le mot *déchiré* appartient au sujet *votre livre*.

Si l'attribut me paraissait ne pas appartenir au sujet, j'ajouterais une *formule négative*, qui, dans notre manière de parler ordinaire, enveloppe le verbe, et je dirais : *Votre livre n'est pas déchiré*. Le *sujet* et l'*attribut* sont restés ce qu'ils étaient; le *verbe* seul a été modifié par la *négation*.

Outre ces termes, il y a quelquefois dans une proposition un ou plusieurs mots qui servent à appeler l'attention des auditeurs; c'est ce qu'on appelle un *vocatif* ou une *formule vocative*; ces mots ne font pas partie de la proposition, pas plus que les *exclamations* ou *interjections* qu'on y entremêle : aussi peut-on les mettre au commencement, au milieu, à la fin, ou même les supprimer, sans altérer la proposition.

Quelquefois aussi il y entre une *conjonction*; la conjonction servant à lier deux propositions entre elles ne fait, à parler rigoureusement, partie ni de l'une ni de l'autre; on la place dans l'analyse au commencement de la phrase qu'elle précède, en énonçant que c'est une conjonction, après laquelle doivent se trouver les trois termes nécessaires.

Dans cette phrase de Massillon : « Dieu seul est grand, mes frères. » *Dieu seul* est le *sujet*; *est* est le *verbe*; *grand* est l'*attribut*. *Mes frères* est une *formule vocative* ou plus simplement un *vocatif*, par lequel l'orateur appelle ses auditeurs pour obtenir leur attention; en le supprimant, il serait resté *Dieu seul est grand*; et la proposition est complète comme auparavant.

On pourra s'exercer sur les exemples suivants à trouver les propositions, leurs sujets, leurs verbes et leurs attributs.

« Différentes espèces de grains furent confiées à la terre; l'olivier fut transporté de l'Égypte dans l'Attique... Mais l'Athénien n'était

pas encore remué par des intérêts assez puissants pour adoucir ses peines et l'animer dans ses travaux. Le mariage fut soumis à des lois, bientôt les biens des époux et des pères ne leur furent plus personnels, et les maux des autres ne leur furent plus étrangers. »

Il y a dans ce texte six propositions.

1 SUJET : différentes espèces de grains.
VERBE : furent.
ATTRIBUT : confiées à la terre.
2 SUJET : l'olivier.
VERBE : fut.
ATTRIBUT : transporté de l'Égypte dans l'Attique.
3 SUJET : l'Athénien.
VERBE avec NÉGATION : n'était pas.
ATTRIBUT : remué encore par des intérêts assez puissants pour adoucir ses peines et l'animer dans ses travaux.
4 SUJET : le mariage.
VERBE : fut.
ATTRIBUT : soumis à des lois.
5 SUJET : les liens des époux et des pères bientôt.
VERBE et NÉGATION : ne furent plus.
ATTRIBUT : personnels *à eux* [représenté par *leur*].
6 SUJET : les maux des autres.
VERBE et NÉGATION : ne furent plus.
ATTRIBUT : étrangers *à eux* [représenté par *leur* comme précédemment].

AUTRE EXEMPLE.

« Le secours donné par Pyrrhus aux Tarentins leur fut inutile; ils furent battus avec les Brutiens et les Samnites leurs alliés. Ceux-ci, après soixante et douze ans de guerres continuelles, furent forcés de subir le joug des Romains.... »

Il y a ici trois propositions. [Continuez l'analyse.]

II°. Le verbe indiquant que l'attribut est ou n'est pas dans le sujet, est toujours le verbe *être :* aussi l'avons-nous trouvé dans toutes les propositions analysées jusqu'ici.

Tous les autres verbes contiennent en eux, outre le sens du verbe *être*, l'attribut entier, ou au moins le commencement de l'attribut : aussi peuvent-ils tous se décomposer dans le verbe *être* suivi de leur participe présent. Ex. *Pierre dormait*, c'est-à-dire *Pierre était dormant ; — Un ancien disait autrefois*, analysez ainsi : SUJET : *un ancien ; disait* pour *était disant ;* VERBE : *était ;* ATTRIBUT : *disant autrefois.*

Dans l'analyse logique il faut décomposer le verbe donné, et indiquer séparément *être* et l'attribut, sans quoi on tomberait dans de graves erreurs.

On pourra s'exercer sur les exemples ci-dessous.

« Dracon fut choisi pour embrasser la législation dans son ensemble, et l'étendre aux plus petits détails. Les particularités de sa vie privée nous sont peu connues; mais il a laissé la réputation d'un homme de bien, plein de lumières et sincèrement attaché à sa patrie. D'autres traits pourraient embellir son éloge, et ne sont pas nécessaires à sa mémoire. »

Il y a dans ce passage cinq propositions.

1 Sujet : Dracon.
Verbe : fut.
Attribut : choisi pour embrasser la législation dans son ensemble et l'étendre aux plus petits détails.
Sujet : les particularités de sa vie.
Verbe : sont.
Attribut : peu connues à nous [*à nous* est représenté par *nous* placé devant le verbe].
Conjonction : mais.
Sujet : il
a laissé pour *a été laissant.*
Verbe : a été.
Attribut : laissant la réputation d'un homme de bien, plein de lumières, et sincèrement attaché à sa patrie.
4 Sujet : d'autres traits.
pourraient pour *seraient pouvant.*
Verbe : seraient.
Attribut : pouvant embellir son éloge.
5 Conjonction : et.
Sujet (sous-entendu) : ils.
Verbe et Négation : ne sont pas.
Attribut : nécessaires à sa mémoire.

AUTRE EXEMPLE.

« La Gaule, comprenant tout le pays entre le Rhin, les deux mers, les Alpes et les Pyrénées, était devenue, depuis la conquête de Jules César, une province de l'empire romain ; deux peuples barbares, les Visigoths et les Bourguignons, en avaient déjà enlevé une partie considérable aux empereurs, lorsque les Francs, autres barbares sortis de la Germanie, leur enlevèrent le reste, et y fondèrent le royaume de France sous Clovis. On ne connaît guère que de nom les prédécesseurs de ce prince, Pharamond, Clodion, Mérovée et Childéric. »

Il y a dans ce passage cinq propositions. [Continuez l'analyse.]

III°. Les *sujets et les attributs* sont *simples* quand ils sont exprimés en un seul mot. Ex. *Pierre est âgé ; Ils sont partis :* Sujets simples : *Pierre, ils ;* Attributs simples : *âgé, partis.*

On regarde souvent comme *sujets simples*, quoiqu'ils ne le soient pas dans la rigueur du terme, les substantifs accompagnés d'un article. Ex. *Le soleil est couché; les astres brillent* (c'est-à-dire *les astres sont brillant*) : — *le soleil, les astres* sont souvent donnés comme *sujets simples.*

Les *sujets et les attributs* sont *multiples*, quand ils expriment à la fois plusieurs objets différents. Ex. *Saint Pierre, saint Jean et saint Matthieu étaient apôtres; La foi, l'espérance et la charité sont les trois vertus théologales :* ces propositions ont des *sujets multiples.* C'est l'*attribut* qui est *multiple* dans cette proposition : *La cocarde française est bleue, rouge et blanche.*

Les *sujets et les attributs* sont *complexes*, quand ils sont accompagnés de quelque adjectif, ou, en général, de mots qui en modifient la signification. Exemples de *sujets complexes : Alexandre, fils de Philippe*, ou *Alexandre le Grand*, ou *Alexandre, roi de Macédoine, fut un prince puissant.* Exemples d'*attributs complexes : Alexandre fut souvent digne d'éloges*, ou *Alexandre a vaincu Darius*, c'est-à-dire *a été vainquant Darius.*

Les mots qui déterminent le sujet ou l'attribut complexe, si ce ne sont pas des noms ou des adjectifs qui s'y rapportent, s'appellent en général *compléments*, parce qu'ils complètent leur signification ;

dans les phrases précédentes *de Philippe* est *complément* de *fils*, *de Macédoine* est *complément* de *roi*.

Les *compléments* sont *simples* ou *directs* quand ils sont exprimés sans préposition, exemple : *Alexandre a vaincu Darius*, *Darius* est *complément direct* de *a vaincu;* on les nomme *indirects* quand on les considère avec la préposition qui les régit : dans la phrase *il répondit à son frère*, *à son frère* est le *complément indirect* de *il répondit*.

Il peut arriver qu'un complément ait aussi besoin d'être complété par un nouveau mot, qui est pour lui-même à son tour un complément. Ex. *Le frère du roi de France s'appelait autrefois Monsieur;* le *sujet* est ici *le frère du roi de France;* dans lequel, *du roi* est *complément* de *frère*, et *de France complément* de *roi*.

Voici quelques exemples d'une analyse où l'on tient compte des *sujets* et des *attributs simples*, *multiples*, ou *complexes*.

« Une fougue aveugle les précipitait dans le péril; sans précaution, sans prévoyance, ils dédaignaient même les armes défensives; ils combattaient souvent presque nus. Cette indomptable vivacité les rendait inquiets, querelleurs, vains, duellistes. »

Il y a dans ce passage quatre propositions.

1 Sujet : une fougue; il est *complexe*, parce qu'il est déterminé par *aveugle*.
précipitait pour *était précipitant*.
Verbe : était.
Attribut : précipitant; *complexe*, parce qu'il a pour complément : 1° les Gaulois, représentés par *les;* 2° dans le péril; 3° sans précaution, sans prévoyance.

2 Sujet : ils
dédaignaient pour *étaient dédaignant*.
Verbe : étaient.
Attribut : dédaignant; *complexe*, parce qu'il est déterminé par *même*, et a pour complément direct : « les armes défensives. »

3 Sujet : ils; *complexe*, quoiqu'il paraisse exprimé en un seul mot, parce qu'il est réellement déterminé par *presque nus*, rejeté après *combattaient*.
Verbe et Attribut : combattaient; *l'attribut* est complexe, parce qu'il est déterminé par *souvent*.

4 Sujet : cette indomptable vivacité; il est évidemment *complexe*.
Verbe et Attribut : rendait; l'attribut est *complexe*, parce qu'il a pour complément multiple : « eux [représenté par *les*] inquiets, querelleurs, vains, duellistes. »

IV°. En considérant les propositions entre elles, on trouve qu'elles sont *absolues* ou *relatives*.

Une *proposition absolue* est celle qui n'a besoin pour être parfaitement comprise, que des mots dont elle se compose : *le temps est à l'orage; la mer est calme; la musique est la langue du cœur*, sont trois *propositions absolues* ou *complètes;* car l'esprit n'attend plus rien après elles.

Une *proposition* est *relative* ou *partielle* lorsque le sens qu'elle exprime suppose un autre jugement et, par conséquent, une autre proposition pour compléter la première. Ainsi dans cette phrase :

Les astronomes disent que Jupiter a quatre lunes, — *les astronomes disent*, voilà la première proposition dont le sens est incomplet jusqu'à ce qu'on sache ce qu'ils disent : savoir, que *Jupiter a quatre lunes.* Ces mots viennent donc déterminer la première proposition.

Deux propositions pareilles sont ce qu'on appelle *corrélatives ;* leur réunion forme une *proposition composée* ou, comme on dit souvent, une *phrase.*

Dans une proposition composée, l'une des deux corrélatives n'ayant d'autre objet que de déterminer l'autre, on dit qu'elle est *secondaire*, *subordonnée* ou *déterminante.* Celle qu'elle détermine est la *proposition principale.* Ex. *Je vous enverrai un livre, si vous le désirez ;* — *proposition principale : je vous enverrai un livre ;* — *proposition secondaire : si vous le désirez ;* celle-ci détermine la première par l'expression d'une condition.

Une bonne analyse logique doit exprimer la nature des propositions, après avoir fait connaître leurs termes.

L'exemple suivant donnera une idée de la manière dont ce travail doit être fait.

« Quand vous voyez les enfants disposés à vous entendre, racontez-leur quelque fable courte et jolie. Mais choisissez quelques fables d'animaux qui soient ingénieuses et innocentes. »

Il y a ici quatre propositions, deux principales et deux secondaires.

1 CONJONCTION : quand.
SUJET : vous.
voyez pour *êtes voyant.*
VERBE : êtes.
ATTRIBUT : voyant; *complexe,* parce qu'il est déterminé par « eux (*les*) disposés à vous entendre. »
PROPOSITION SECONDAIRE, puisqu'elle commence par la conjonction *quand.* En effet, elle détermine la suivante, en disant à quel moment il faut leur raconter une fable.

2 SUJET : vous (sous-entendu).
Racontez pour *soyez racontant.*
VERBE : soyez.
ATTRIBUT : racontant; *complexe,* parce qu'il est déterminé par les compléments *leur* pour *à eux*, et *quelque fable courte et jolie.*
PROPOSITION PRINCIPALE RELATIVE.

3 CONJONCTION : mais.
SUJET : vous (sous-entendu).
Choisissez pour *soyez choisissant.*
VERBE : soyez.
ATTRIBUT : choisissant ; *complexe,* parce qu'il est déterminé par *quelques fables d'animaux.*
PROPOSITION PRINCIPALE, parce qu'elle n'en détermine aucune autre; elle est *relative,* parce qu'elle est déterminée par celle qui la suit.

4 SUJET : qui.
VERBE : soient.
ATTRIBUT : ingénieuses et innocentes : c'est un attribut *multiple.*
PROPOSITION SECONDAIRE, parce qu'elle détermine le complément de la précédente, *quelques fables d'animaux.* — On en est d'ailleurs certain d'avance, puisque la proposition commence par le *qui* conjonctif.

FIN.

LISTE

DES MOTS DANS LESQUELS LA LETTRE *H* EST ASPIRÉE

ha !
hâbler
hâblerie
hâbleur
hache
hacher
hachereau
hachette
hachis
hachoir
hachure
hagard
haha
hahé
haie
haïe
haillon
Hainaut
haine
haineux
haïr
haire
haïssable
halage
halbran
halbrené
hâle
halener
haler
hâler
haletant
haleur
haleter
hallage
halle
hallebarde
hallebardier
hallebreda
hallier
halo
haloir
halot
halotechnie
halte
halurgie
Ham
hamac
Hambourg
hameau
hampe
han
hanap
Hanau
hanche
hanebane
hangar
hanneton
hanscrit
hanse
hansière
hanter
hantise
happe
happelourde
happer
haquenée
haquet
haquetier
harangue
haranguer
harangueur
haras
harasser
harceler
harde
harder
hardes
hardi
hardiesse
hardiment
harem
hareng
harengaison
harengère
Harfleur
hargneux
haricot
haridelle
Harlay
Harlem
harnacher
harnois
haro
harpailler (se)
harpe
harpé
harper
harpie
harpiste
harpon
harponner
harponneur
hart
hasard
hasarder
hasardeusement
hasardeux
hase
haste
hâte
hâter
hâteur
hâtier
hâtif
hâtiveau
hâtivement
hâtiveté
hauban
haubergeon
haubert
hausse
hausse-col
haussement
hausser
haut
haut-à-bas
haut-à-haut
hautain
hautainement
hautbois
haut-de-chausse
haute-contre
hautement
hautesse
haute-taille
hauteur
haut-fond
haut-le-corps
hauturier
Havanne
hâve
havir
havre
havre-sac
hé !
heaume
hein !
héler
hem !
hennir
hennissement
Henri
héraut
hère
hérisser
hérisson
hérissonne
hernie
Hernutes
héron
héronneau
héronnier
héronnière
héros
hersage
herse
herser
herseur
Hesse
hêtre
heurt
heurter
heurtoir
hibou
hic
hideusement
hideux
hie
hiérarchie
hiérarchique
hiérarchiquement
hile
hisser
ho !
hobereau
hobin
hoc
hoca
hoche
hochement
hochepied
hochepot
hochequeue
hocher
hochet
hogner
holà
Hollande
hollander
hom !
homard
honchets
hongre
hongrer
Hongrie
hongroyeur
honnir
honte
honteusement
honteux
hoquet
hoqueton
horde
horion
hors
hotte
hottée
hotteur
houblon
houblonner
houblonnière
houe
houer
houille
houiller
houillère
houilleur
houilleux
houlan
houle
houlette
houleux
houper
houppe
houppelande
houpper
hourailler
houraillis
hourdage
hourder
hourdis
houret
houri
hourque
hourra
hourvari
housé
houseaux
houspiller
houssage
houssaie
housse
housser
houssine
houssiner
houssoir
housson
houx
hoyau
huard
hublot
huche
hucher
huchet
hue
huée
huer
huette
huguenot
huguenote
huguenotisme
huhau
huit
huitain
huitaine
huitième
huitièmement
hulan
hulotte
humer
hune
hunier
Huningue
huppe
huppé
hure
hurhau
hurlement
hurler
Huron
hussard
hutte
hutter (se)


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 055322728